

FOYER DE VIE CELHAYA

Projet
d'Établissement



CAMBO-LES-BAINS, le 24/01/2025

SOMMAIRE

MOT DU DIRECTEUR	3
L'ASSOCIATION DANS SON ENVIRONNEMENT	5
LES ENJEUX DU PROJET ASSOCIATIF : IDENTITÉ ET VALEURS	6
LES VALEURS FONDAMENTALES DE CELHAYA.....	6
DÉFINITION DU PROJET D'ETABLISSEMENT.....	7
PROCÉSSUS D'ÉLABORATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT	7
POUR UNE POLITIQUE DE PASSERELLES	10
LE FOYER DE VIE : UNE ENTITÉ FORTE	11
Un établissement au cœur du Pays Basque	11
Un établissement en mouvement	11
Ses missions et son cadre juridique	11
LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES : des citoyens en attente de reconnaissance et d'expériences de vie 13	
Les profils des personnes accueillies et leur parcours	14
UN ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ POUR RESPECTER LA SINGULARITÉ DE CHACUN	19
Accompagner avec humilité et dans un esprit d'ouverture	19
Le projet personnalisé ou comment concilier besoins, attentes et perspectives	24
Les prestations d'accompagnement / Nos compétences établissement.....	28
Les axes d'accompagnement – L'accompagnement déployé au quotidien.....	30
UNE ORGANISATION ET DES MOYENS AU SERVICE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES	45
Notre organisation et nos moyens retranscrits dans la nomenclature SERAFIN-PH45	
Les moyens matériels au service des résidents.....	46
Les professionnels et compétences mobilisées.....	49
Les temps et outils de communication pour un accompagnement coordonné	55
Le soutien aux équipes	57
UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE	59
L'accompagnement des compétences et de leur évolution	59
La politique de prévention et de lutte contre la maltraitance	60
Notre capacité à faire face à des situations complexes : l'expérience de la crise COVID	62
LES RELATIONS DU FOYER DE VIE AVEC LE TERRITOIRE.....	63
Les repères et feuilles de route du territoire	63
Nos partenaires et notre réseau	63
NOTRE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT	65
Annexe n°1 : Axe de développement 2025 - 2029	71
Annexe n°2 : Exemple de Fiche Action	75

Annexe n°3 : Le DUERP au sein de l'Association	76
Définition et obligation réglementaire :.....	76
Une approche proactive au sein de l'Association CELHAYA :	76
Une organisation structurée pour la mise à jour du DUERP :.....	77
Des temps de révision systématiques :.....	77
Des moments de questionnement systématiques :.....	77
Un outil performant :.....	77



MOT DU DIRECTEUR



L'Association CELHAYA, c'est plus de 50 ans d'histoire avec une mission :

« Venir en aide à toutes personnes adultes handicapées, inadaptées ou déficientes, soit directement, soit indirectement, notamment par la création et la gestion de Foyers, Etablissements d'aide par le travail, ou tous organismes aux activités similaires ».

(Article 3 des statuts de l'Association).

Le Foyer de Vie CELHAYA est la première structure créée par l'Association, d'autres établissements et services ont ensuite vu le jour afin de proposer un ensemble de prestations en phase avec la raison d'être du Projet associatif, à savoir :

Fédérer autour de la personne porteuse de handicap la défense de ses droits à la citoyenneté.

A partir du Projet associatif qui se veut être un étendard porteur de sens et d'identité, il s'agit de décliner au sein de chacune des entités réunies par l'Association, un Projet d'établissement spécifique, qui définit ses objectifs, notamment en matière de coordination, de coopération, et d'évaluation des activités et de la qualité des prestations ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement.

Ce projet établi pour une durée de 5 ans, a pour finalité de :

- Clarifier le positionnement institutionnel du Foyer de Vie CELHAYA.
- Indiquer les évolutions en termes de public et de mission.
- Donner des repères aux professionnels dans l'exercice de leur activité et conduire l'évolution des pratiques de la structure dans son ensemble.

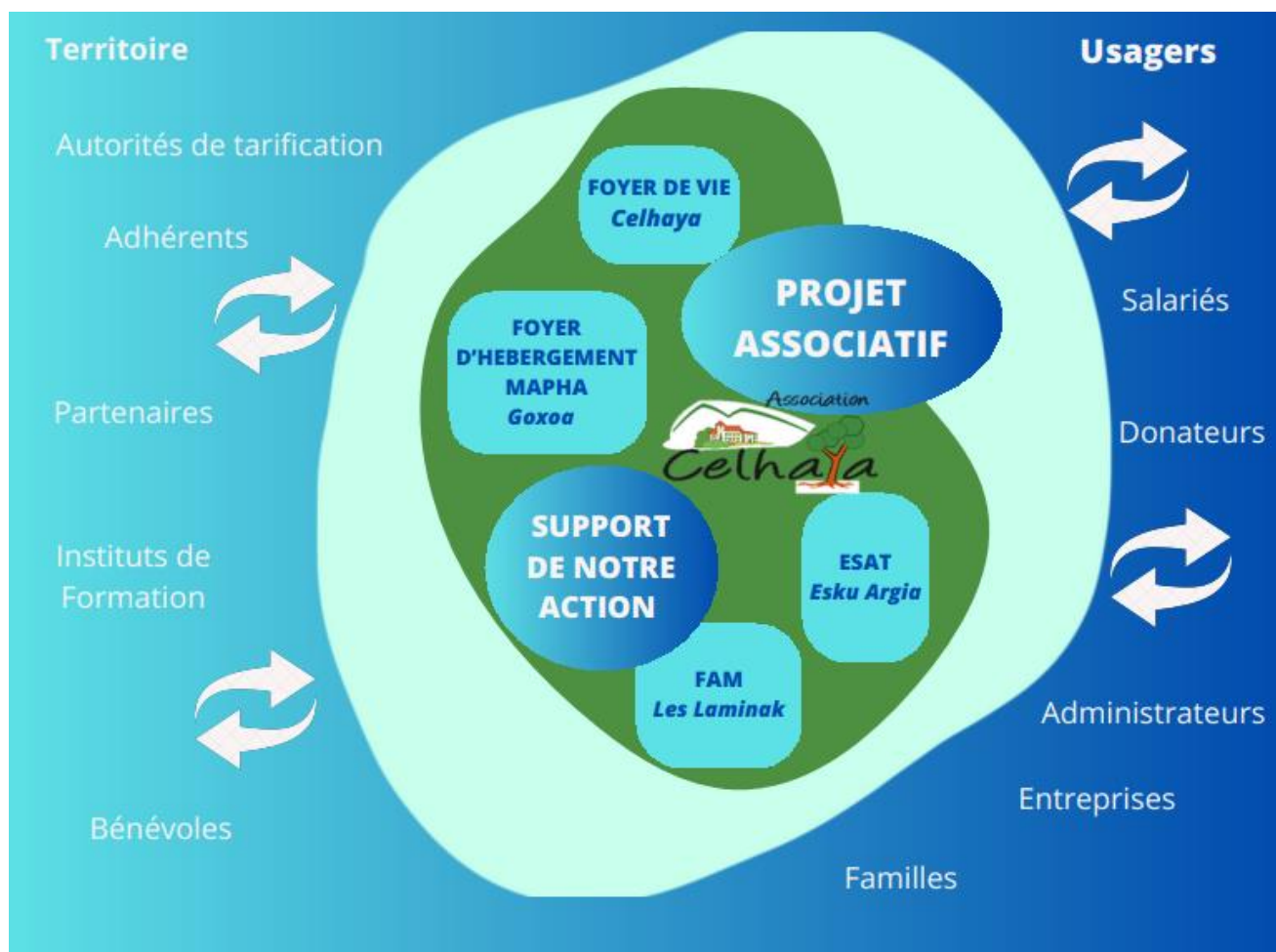
Avec la nouvelle écriture du Projet d'établissement, il s'agit :

- De projeter une image de ce qui est, d'inscrire dans l'avenir ce qui n'existe pas encore mais paraît être une évolution souhaitable, de poser le cadre du chemin à parcourir pour aboutir au but recherché.

En s'appuyant pour cela sur le caractère professionnel de notre métier ainsi que la motivation à partager des valeurs, la motivation à être performant dans l'accompagnement réalisé, la motivation à avoir du plaisir et du confort à travailler ensemble au service du résident.

C'est pourquoi le Projet d'établissement s'articule avec la future évaluation par la Haute Autorité de Santé et les fiches actions élaborées dans le cadre du CPOM négocié avec nos Autorités de Contrôle ARS et Conseil Départemental.

L'ASSOCIATION DANS SON ENVIRONNEMENT



LES ENJEUX DU PROJET ASSOCIATIF : IDENTITÉ ET VALEURS

En s'installant au Pays Basque et plus particulièrement à Cambo-les-Bains, des parents solidement motivés créent l'Association CELHAYA en 1970. Inquiets du devenir de leur enfant devenu adulte, porteur de trisomie 21, ils se mobilisent afin qu'un Foyer de Vie, le premier sur la Côte Basque, puisse ouvrir ses portes.

Cette création, constitue l'Acte II de l'engagement de ces parents qui s'étaient auparavant mobilisés pour que leurs enfants puissent bénéficier d'une éducation et d'un accompagnement adaptés, au sein d'Instituts Médico – Educatifs implantés en Région parisienne.

L'Association CELHAYA est gérée par une équipe de bénévoles ayant pour dénominateur commun leur implication quant à la question du handicap. Elle s'appuie sur les expériences et les compétences de chacun de ses membres, en lien étroit avec l'équipe de Direction, visant une qualité décisionnelle au service d'un fonctionnement associatif dynamique.

Consciente de la nécessité et de l'opportunité de résoudre les besoins sociaux nouveaux, l'Association Celhaya s'est toujours attachée à promouvoir des solutions innovantes adaptées, contribuant ainsi à aider, autant que faire se peut les Autorités de Contrôles dans l'accomplissement de leurs obligations légales voir morales ; refusant, en vertu du « droit à la personne » propre à chaque citoyen et en particulier à ceux dont elle a la charge, que la réalité des besoins ne se perd pas dans la complexité des déterminants socio-économiques, entravant la réalisation des créations novatrices.

LES VALEURS FONDAMENTALES DE CELHAYA



Humanisme

Ecoute



Altérité

Dignité



DÉFINITION DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement, au-delà de répondre à une obligation légale, est un outil de référence dans l'accompagnement des résidents. Il met en exergue les différentes prestations offertes et les partenariats existants. C'est un outil dynamique qui garantit les droits des usagers et permet les principes d'action, les orientations stratégiques, les repères qui permettent d'être réactifs quant aux changements extérieurs qui peuvent survenir. Il rend lisible les modes d'organisation et de fonctionnement de la structure. Déclinaison du projet Associatif, le projet d'Etablissement s'inscrit dans une démarche participative et se présente comme :

- Un outil de management qui permet aux professionnels de repérer le sens de leurs actions et d'appréhender leur place dans l'organisation,
- Un outil de négociation. Document de référence, il représente un appui dans la régulation des relations avec les partenaires, les autorités et les collectivités publiques,
- Un outil de communication car il est mis, non seulement à disposition des personnels, mais aussi des personnes accompagnées, leur entourage social et familial.

Le projet d'Etablissement est la traduction de nos orientations stratégiques à savoir :

- ✓ Garantir à la personne un accompagnement de qualité favorisant son inclusion,
- ✓ Favoriser une approche individualisée et spécifique,
- ✓ Contribuer à une démarche partenariale et territoriale,
- ✓ Conforter le management de la qualité.

PROCÉSSUS D'ÉLABORATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Ce projet d'établissement est le fruit du travail d'une équipe accompagnée par un intervenant à même d'être un appui pour aider les professionnels à questionner ensemble le sens de leurs pratiques. Ils ont été associés dans une démarche d'amélioration continue de l'accompagnement auprès des résidents. Les résidents, les familles et les représentants légaux ont aussi été conviés à la rédaction du projet d'établissement selon une démarche structurée en plusieurs étapes.

La phase préparatoire à la démarche projet : Juillet 2023 à Septembre 2023.

La phase 1 : la révision des projets d'établissement, Septembre 2023 à Mars 2024.

La phase 2 : l'adaptation et la redéfinition des procédures de travail, Avril 2024 à Juillet 2024.

Au cours de la phase préparatoire des entretiens ont été programmés avec des « acteurs clés », le directeur général, la coordinatrice de pôles, 4 membres du conseil d'administration, 2 cadres techniques, les représentants des 4 établissements.

Un comité de pilotage a été mis en place. Son objet est de suivre l'avancement de la démarche dans le respect des objectifs à atteindre. Il est composé de 8 membres représentatifs de « l'entité CELHAYA ».

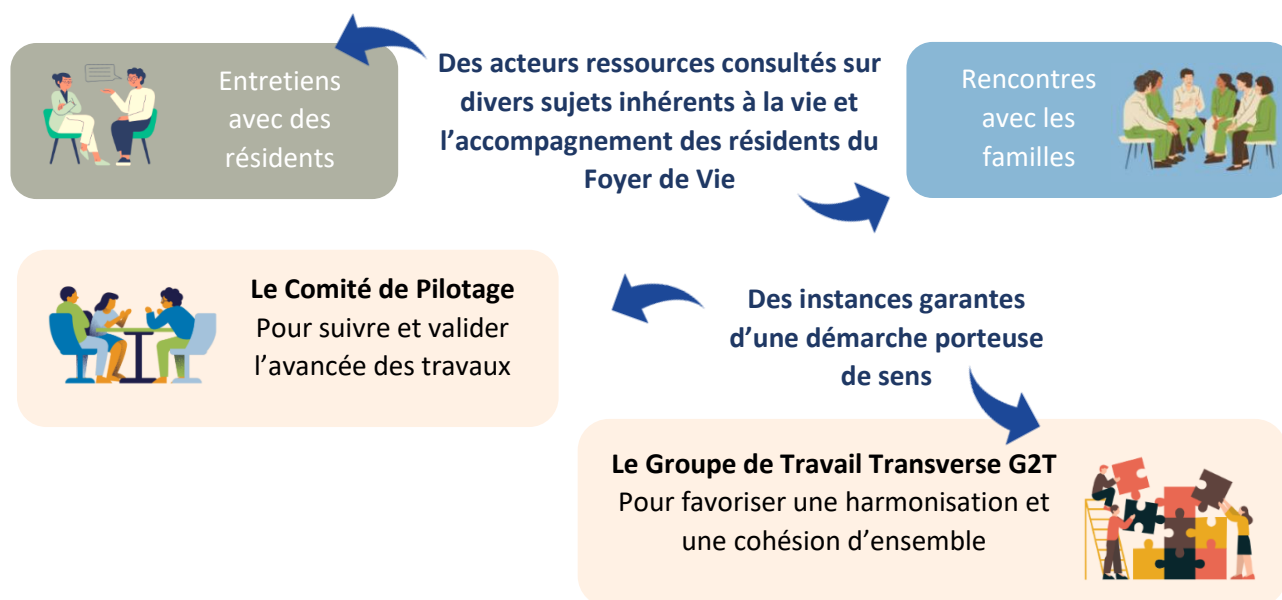
Le groupe de travail transversal lui, a pour fonction de s'attacher à redéfinir l'architecture des documents cadres avec pour objectif une homogénéité et une cohérence de l'ensemble des productions. 7 membres le composent.

La révision des 4 projets d'établissements : Foyer de Vie, Foyer d'Accueil Médicalisé, Foyer d'Hébergement, ESAT, repose sur 6 ateliers thématiques avec chaque équipe des 4 établissements avec pour thèmes :

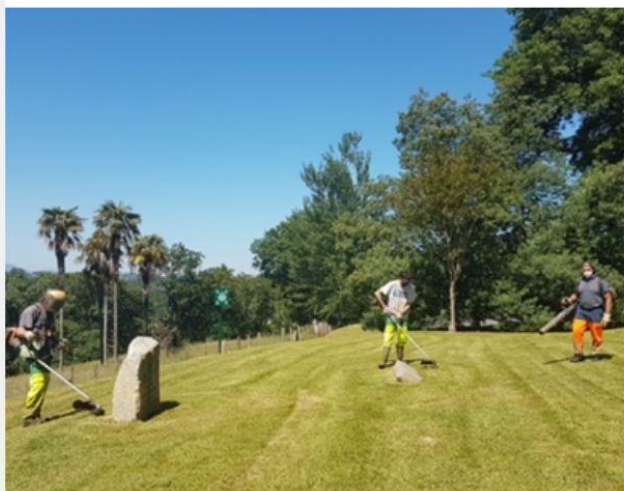
- **ATELIER 1** : « Scan des projets actuels »
- **ATELIER 2** : Missions, enjeux de la structure et parcours des personnes accompagnées
- **ATELIER 3** : Besoins / envies / prestations d'accompagnement et de soin
- **ATELIER 4** : Le cadre de vie / l'établissement, l'équipe et leurs caractéristiques
- **ATELIER 5** : Autonomie, autodétermination et pouvoir d'agir
- **ATELIER 6** : Inclusion et interactions avec l'environnement

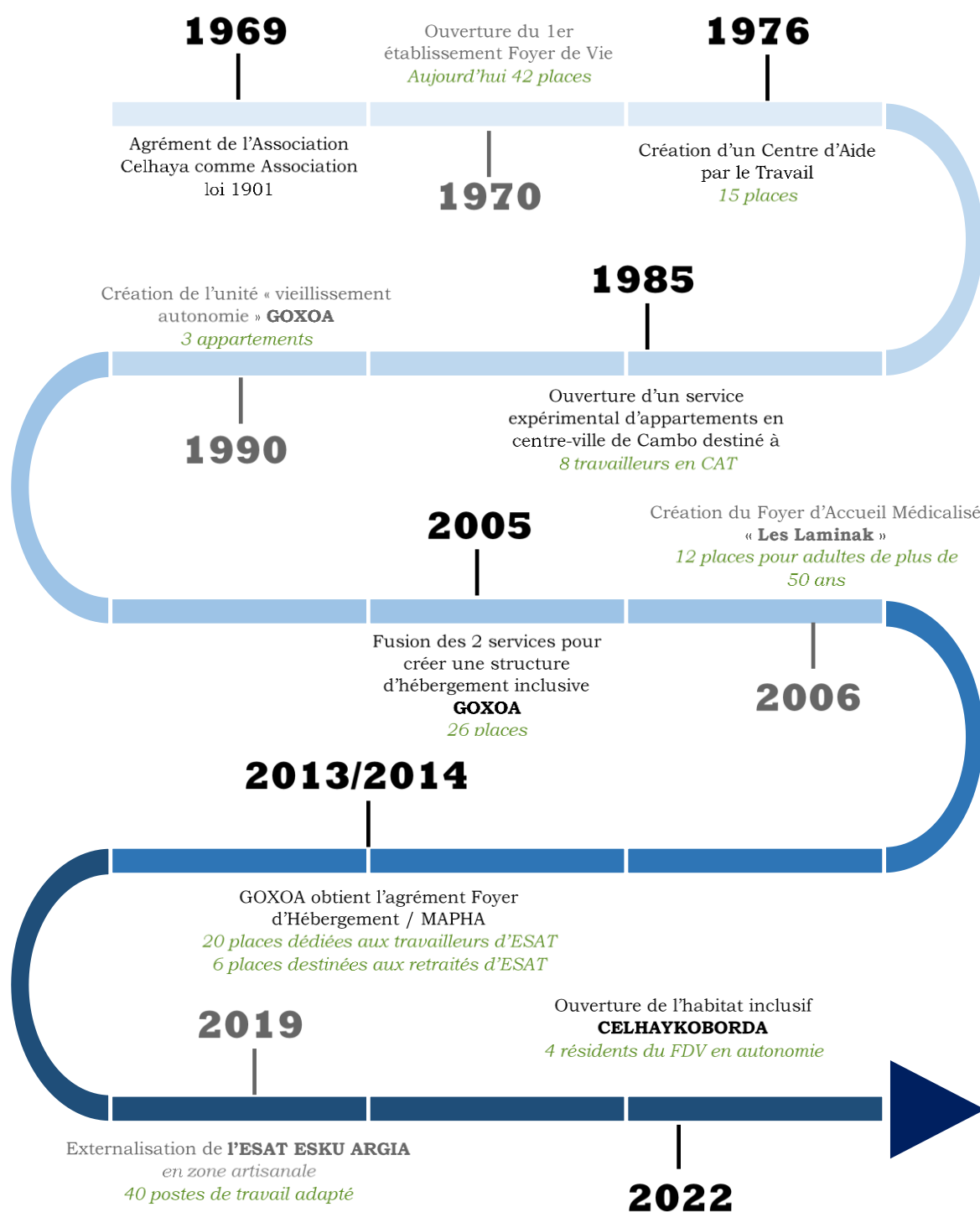
Des réunions avec les Familles, les résidents des 3 Foyers et les ouvriers accompagnés ont également été organisées.

Plusieurs thématiques ont été abordées (Admission et accueil, relation avec l'Association - l'Etablissement - les Professionnels...).



C'est une volonté Associative que d'aborder de façon concomitante la refonte des projets des 4 établissements. En effet cette démarche s'inscrit dans ce qui a été la dynamique associative tout au long de son histoire : créer des établissements et services adaptés au parcours de vie de la personne en situation de handicap et répondre de manière concrète aux différentes problématiques rencontrées notamment celles liées au vieillissement en développant une politique de passerelles.





POUR UNE POLITIQUE DE PASSERELLES

Depuis 1969, une logique de parcours.

Le schéma ci-contre illustre la volonté d'agir dans le sens d'une fluidité inter-structures. En effet la personne accueillie pourra trouver selon ses besoins le dispositif le plus adapté entre Vie sociale, Travail, Hébergement sans cloisonnement entre les différents dispositifs. Il est nécessaire pour cela que les professionnels agissent dans le sens d'une mutualisation de moyens et de réflexion, la personne accueillie se retrouvant ainsi au cœur de notre mission. C'est à partir du foyer de vie que se sont articulées les différentes structures.

LE FOYER DE VIE : UNE ENTITÉ FORTE

Un établissement au cœur du Pays Basque

Situé à la périphérie de Cambo-les-Bains, le Foyer de vie bénéficie d'un environnement naturel privilégié, propice au bien-être et à l'épanouissement de ses résidents. Cambo-les-Bains, ville reconnue pour son engagement en faveur du soin et du bien-être, s'est historiquement développée autour du thermalisme et de la rééducation fonctionnelle, témoignant ainsi d'une attention constante portée à la santé et à la qualité de vie.



Mais Cambo-les-Bains, c'est aussi une ville ouverte sur la culture, comme en atteste la villa Arnaga, demeure emblématique d'Edmond Rostand, qui incarne le rayonnement artistique et patrimonial de la commune. Profondément ancrée dans l'identité basque, la ville séduit par son authenticité, sa richesse culturelle et son dynamisme.

Le Foyer de vie s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Dominant la vallée de la Nive, son implantation lui offre à la fois la sérénité d'un site chargé d'histoire et la proximité avec le tissu urbain et social de la ville. Cet équilibre permet de favoriser les interactions, la socialisation et l'inclusion des résidents dans un cadre à la fois calme, stimulant et pleinement intégré à la vie locale.

Un établissement en mouvement

Tout au long de son histoire Celhaya a eu à cœur d'évoluer non seulement en fonction de la population accueillie mais aussi en fonction de la demande sociale. C'est ainsi qu'elle a été en capacité de s'ouvrir à d'autres types de handicap que la Trisomie 21, sa vocation d'origine. De même dans son approche, elle a abordé très tôt la notion de vieillissement d'une part et celle de l'inclusion par le biais de structures d'hébergement situées en cœur de ville d'autre part.

Ses missions et son cadre juridique

Le Foyer de vie est régi par le code de l'Action Sociale et des Familles. Conformément à son article L344-1-1, Les Foyers de vie accueillent et accompagnent les personnes en situation de handicap adultes bénéficiant d'une décision de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH). Ces Personnes accèdent ainsi à un soutien médico-social permettant le développement de leurs potentialités et des acquisitions nouvelles, ainsi qu'un milieu de vie favorisant leur épanouissement personnel et social. Ils sont destinés aux personnes ne relevant ni d'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT), ni d'une Maison d'Accueil Spécialisée (MAS), ni d'un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM). Ses fondements s'appuient sur plusieurs lois constitutrices :

- ↳ Loi n°75-535 du 30 juin 1975, loi d'orientation en faveur des personnes handicapées,
- ↳ Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 portant rénovation de l'Action sociale et médico-sociale,
- ↳ Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Cette dernière Loi introduit pour la première fois une définition du handicap dans la loi et dans la section « droit des usagers » décline l'ensemble des outils au service de ces droits :

Livret d'accueil, règlement de fonctionnement, contrat de séjour ou document individuel de prise en charge, Conseil de la vie Sociale, Charte des droits et des libertés, personnes qualifiées, projet d'établissement.

Dans le cadre du décret n°2027-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements sociaux et médico-sociaux accompagnant des Personnes handicapées ou malades chroniques, le Foyer de vie est classé dans la catégorie des établissements d'accueil non médicalisés (EANM).

Le foyer de vie est répertorié sous le code Finess N°640790200.

Sa capacité autorisée est de 42 places soit :

- ✓ Hébergement : 22 Personnes,
- ✓ Accueil de Jour : 19 Personnes,
- ✓ Accueil temporaire : 1 Personne.

Le recrutement est mixte, l'âge d'admission est de 20 ans minimum sauf dérogation sur décision de la MDPH.

Sa mission est d'être un espace de vie destiné à des adultes dont la déficience intellectuelle nécessite une aide et une stimulation à la vie quotidienne, l'objectif étant de valoriser les capacités de la personne par le biais d'un Projet personnalisé.

Ce qui justifie de s'adapter :

- Aux différentes situations individuelles,
- Aux différents niveaux de handicap,
- Aux différents besoins de la personne.

Afin d'assurer un accompagnement optimal de la personne accueillie, le Foyer de Vie Celhaya se fixe comme objectifs :

- D'héberger et d'aider de manière adaptée de façon à donner un maximum d'autonomie,
- D'assurer le bien-être physique et moral de la personne accueillie ainsi que sa sécurité,
- D'aider dans la vie courante et dans les soins d'entretien nécessités par l'état de dépendance,
- D'assurer une surveillance médicale,
- De développer ses moyens d'expression,

- De favoriser un environnement éducatif susceptible de développer les apprentissages,
- D'orienter, de guider et de soutenir aussi bien dans l'organisation des loisirs que dans la vie quotidienne,
- De favoriser l'épanouissement, la réalisation de toutes les potentialités affectives et corporelles, l'autonomie maximale quotidienne.

LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES : des citoyens en attente de reconnaissance et d'expériences de vie



Dans une société où l'égalité et l'inclusion sont affichées comme des valeurs fondamentales, il est essentiel de considérer toute personne, indépendamment de sa situation, comme un citoyen à part entière. Les personnes en situation de handicap ne font bien évidemment pas exception à ce principe : elles possèdent les mêmes droits et devoirs que tout autre individu et participent pleinement à la vie sociale, culturelle, et civique de leur communauté.

Pour l'Association Celhaya, le Foyer de Vie et l'ensemble de ses professionnels, accueillir et accompagner une personne en situation de handicap, c'est reconnaître son statut de citoyen. C'est avant tout rappeler que celle-ci est bien plus qu'une « bénéficiaire » ou qu'un « usager » de services spécialisés. Elle est avant tout un individu doté d'aspirations, de projets et de sa propre capacité de contribution à la vie collective et à la société. Ce **statut de citoyen** s'accompagne du droit à l'autonomie, au respect, à l'expression de ses choix, **mais aussi à une participation active à la vie de l'institution.**

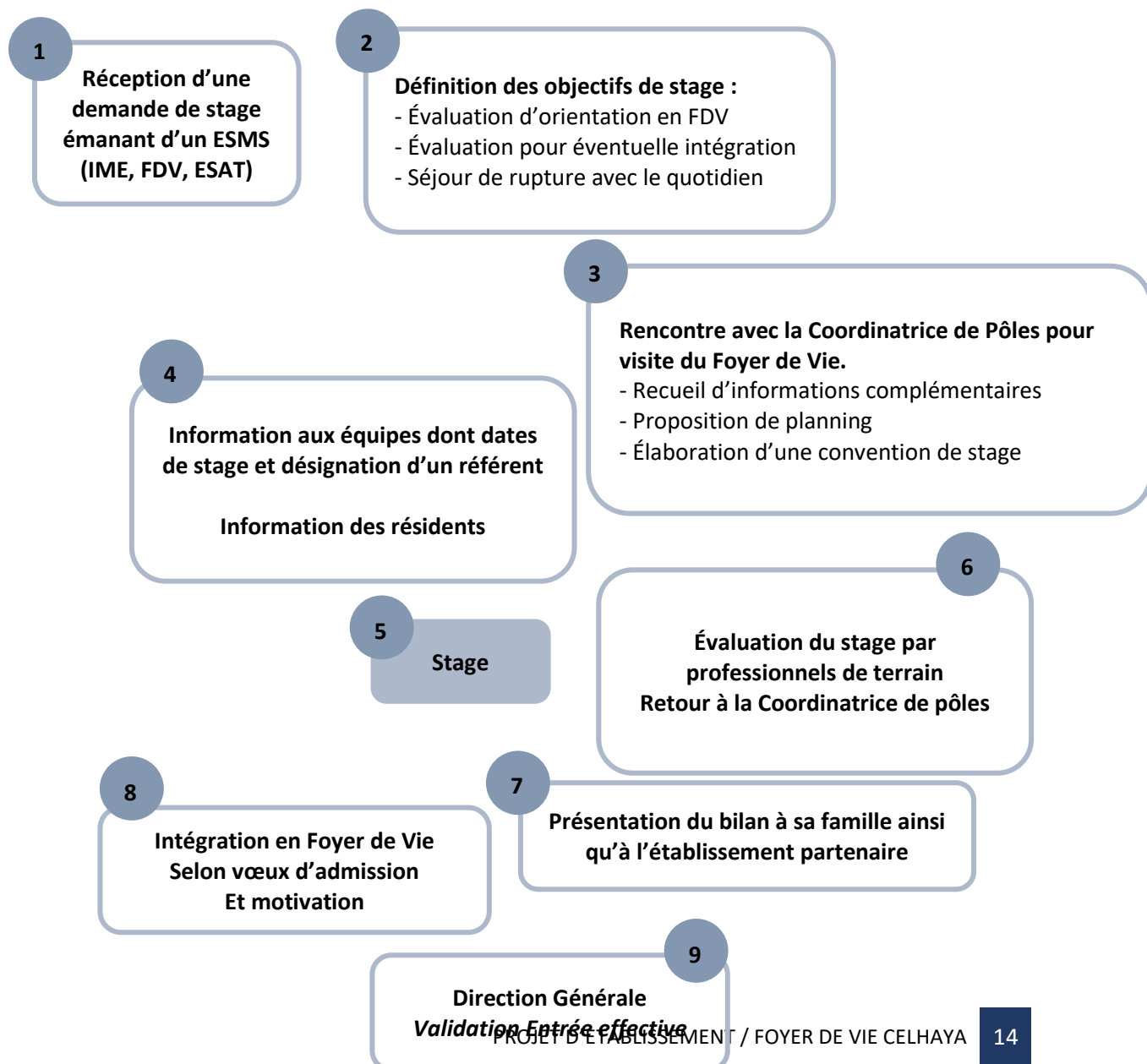
L'objectif des professionnels du Foyer de Vie Celhaya est donc dans un premier temps de bien connaître et cerner ces citoyens avec lesquels ils vont cheminer pour leur offrir les conditions et un environnement où la diversité des parcours de vie est reconnue comme une richesse.

Les profils des personnes accueillies et leur parcours

Les personnes accueillies au Foyer de Vie Celhaya font l'objet d'une orientation spécifique de la CDAPH, dès lors que cette dernière constate que leur déficience :

- ↳ Les rend inaptes à la reconnaissance du statut de travailleur handicapé même en ESAT,
- ↳ Permet un minimum d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, ne justifiant pas une orientation en Foyer d'Accueil Médicalisé ou en Maison d'Accueil Spécialisée,
- ↳ Justifie un accompagnement continu dans le développement des apprentissages pour accéder à encore davantage d'autonomie.

Le processus d'admission



La déficience mentale des résidents a différentes causes ou origines :

- ↳ Séquelles d'encéphalites aiguës,
- ↳ Souffrance néo-natale, embryopathie,
- ↳ Carence de stimulation,
- ↳ Trisomie 21 et autres anomalies génétiques,
- ↳ Psychose déficitaire.

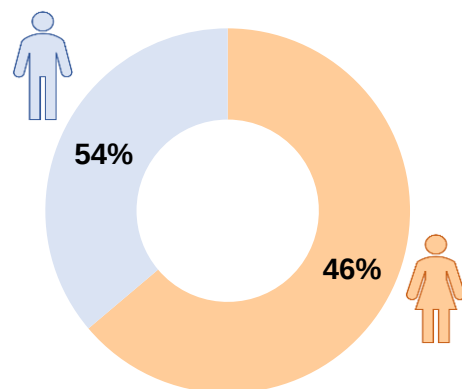
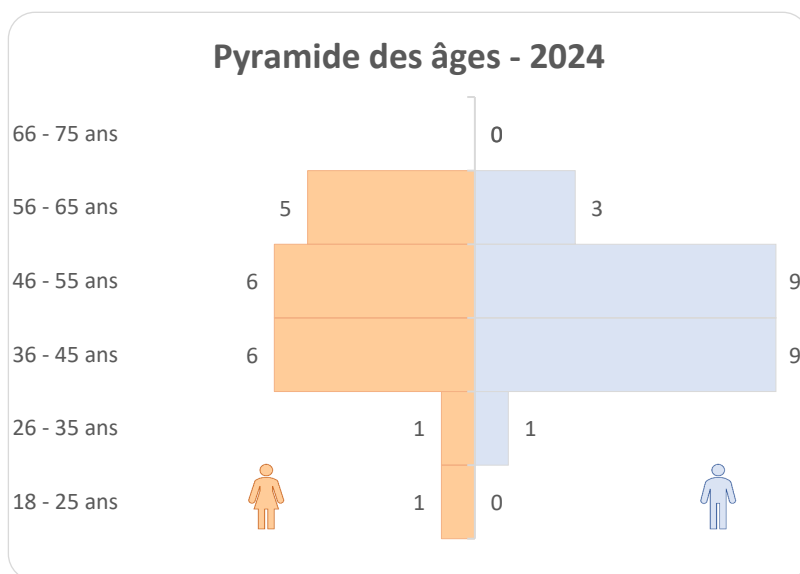
Ces pathologies peuvent s'accompagner de troubles de la personnalité et du comportement pouvant se manifester par :

- ↳ Une image de soi fragilisée,
- ↳ Des difficultés de compréhension et d'expression,
- ↳ Une altération des capacités psychiques et cognitives,
- ↳ Une difficulté à appréhender les changements et à prendre des initiatives dans le quotidien,
- ↳ Des troubles relationnels se traduisant par des comportements de retrait ou envahissants,
- ↳ Une souffrance psychique, des angoisses, des difficultés à supporter les frustrations, ceci pouvant entraîner des passages à l'acte : agressions verbales ou physiques.

Avec l'avancée en âge, l'évolution des déficiences et troubles est susceptible d'entraîner une plus grande dépendance qui peut justifier une orientation vers un autre type d'établissement.

Au Foyer de Vie Celhaya, les impacts liés au vieillissement se manifestent actuellement chez les résidents en hébergement, ceux relevant de l'accueil de jour étant bien plus jeunes.

Un instantané des résidents du Foyer de Vie Celhaya au 31 décembre 2024

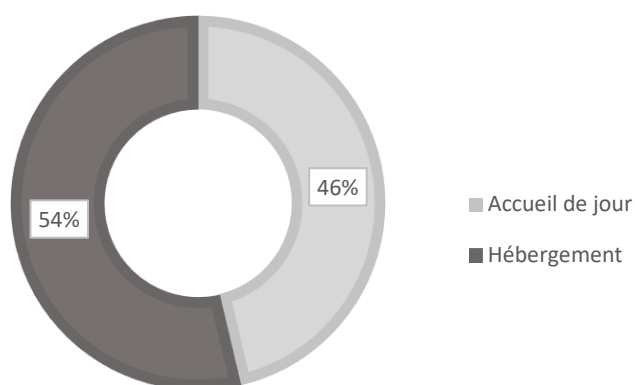


La plus jeune
24 ans

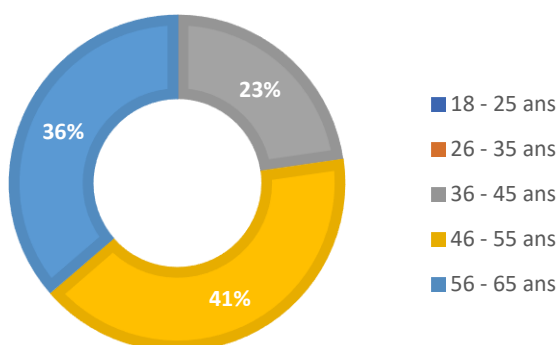
La plus âgée
65 ans

Moyenne d'âge
47 ans

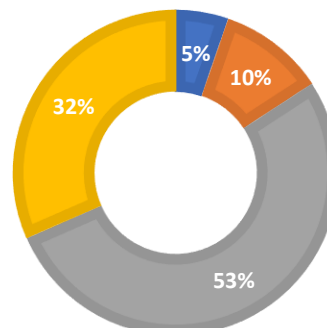
La répartition par type d'accueil



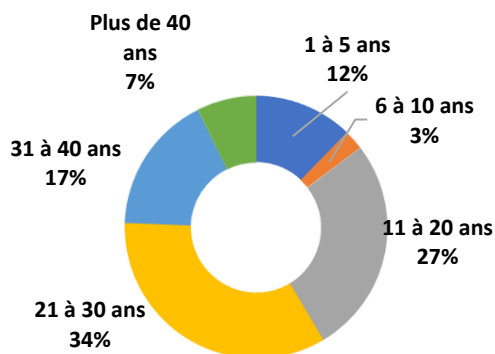
HÉBERGEMENT



ACCUEIL DE JOUR



ANCIENNETÉ DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES



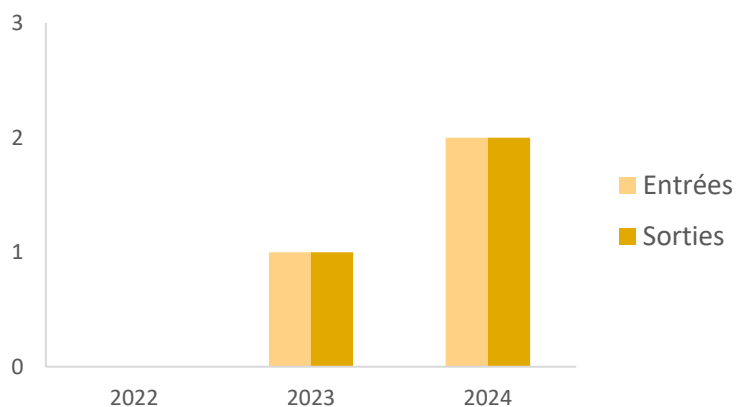
Ancienneté
la plus
courte

3 mois

Ancienneté
la plus
longue
43 ans

Temps
d'accompagnement
moyen
23 ans

ENTRÉES ET SORTIES SUR LES TROIS DERNIÈRES ANNÉES



Au total, sur les 3 dernières années, nous comptabilisons 3 sorties, représentant ainsi un faible « turn over » au niveau de notre structure :

En 2023 : Départ d'un résident dans le cadre d'un rapprochement familial ⇒ Admission d'une personne, travaillant en ESAT, qui a bénéficié d'une réorientation en FDV.

En 2024 : Deux résidents du Foyer de vie ont intégré le FAM Les Laminak ⇒ Deux personnes ont ainsi été accueillies, l'une venant du domicile, l'autre étant hébergée sur le FH.

Un zoom sur le phénomène du vieillissement

La question de l'avancée en âge fait l'objet d'une réflexion approfondie et continue au Foyer de Vie, et plus globalement à l'échelle de l'Association qui en a fait un véritable défi à relever depuis plus de 30 ans.

Le vieillissement est un phénomène progressif, irréversible, inégal quant à l'âge, hétérogène quant aux formes prises. Pour les personnes porteuses de handicap, le processus revêt des aspects différents selon la nature de la déficience qui est à l'origine du handicap. Il survient très souvent plus précocement que pour le reste de la population, et dépend en partie de l'accompagnement dont la personne a bénéficié jusque-là.

Si elle n'a pas été anticipée, l'avancée en âge des personnes en situation de handicap peut conduire à des ruptures brutales dans leur parcours de vie. On l'observe en particulier auprès de la population porteuse de trisomie 21 qui présente une prévalence supérieure à la moyenne dans le développement de la maladie d'Alzheimer et cela dès l'âge de 45 ans.

Ainsi, l'accompagnement proposé évolue au fur et à mesure du vieillissement de la personne. Les professionnels du Foyer de Vie sont vigilants à adapter tant les pratiques que l'offre d'activités pour des personnes en perte d'autonomie, voire d'intérêt de par une fatigabilité et une augmentation des troubles liés au vieillissement.

Pour cela, l'équipe peut notamment s'appuyer sur tout un environnement mobilisé pour garantir la continuité du parcours de la personne : les compétences des infirmières du Foyer d'Accueil Médicalisé de l'Association peuvent être complétées par le regard des différents professionnels médicaux et paramédicaux intervenant auprès des résidents pour des prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles.

Enfin, l'équipe mobile de réadaptation de la clinique Marienia de Cambo-les-Bains, celle du Service de Médecine Polyvalente du centre médical Toki-Eder de Cambo-Les Bains, et l'équipe mobile de gériatrie du Centre Hospitalier de la Côte Basque de Bayonne, sont des partenaires précieux pour éclairer la problématique rencontrée, s'entretenir avec le résident, l'examiner et poser un diagnostic assorti de préconisations.

Il est important de préciser que le foyer de vie n'a pas vocation à assurer un accompagnement à la fin de vie, les passerelles avec le Foyer d'Accueil Médicalisé sont donc indispensables pour veiller à une continuité de parcours.

Veiller à garantir une continuité de parcours

L'ensemble des professionnels du Foyer de Vie Celhaya, en lien avec les intervenants et partenaires mobilisés, sont pleinement concernés par l'enjeu lié à la continuité et la fluidité des parcours des personnes accueillies.

Ils veillent à assurer un accompagnement personnalisé, avec pour clé de voûte le projet personnalisé. Conscients que l'observation et l'analyse des attitudes et comportements sont essentiels pour prévenir les situations de rupture, ils sont attentifs à repérer les signaux révélateurs d'une altération des fonctions cognitives.

Les périodes de transition (arrivée ou départ du Foyer de Vie, séjours d'hospitalisation...) sont notamment des temps clés à négocier au mieux pour garantir une continuité et ne pas perdre le bénéfice du travail de fond déjà réalisé.

Une illustration autour de la prise en compte du vieillissement :

Les personnes vieillissantes bénéficient aussi longtemps que possible d'un accompagnement au sein du Foyer de Vie, avec pour objectif, une orientation au sein du FAM de l'Association si nécessaire. Cette « stratégie », dans le cas où le vieillissement évolue vers une forte dépendance psychique et/ou physique, permet d'assurer une continuité dans le parcours de la personne au plus près de l'évolution de ses besoins, tout en la maintenant dans son environnement familial au sein du domaine de Celhaya. Cette proximité entre les établissements de l'Association, tant géographique qu'en matière de philosophie d'accompagnement, facilite l'évolution du projet personnalisé du résident. Sur un plan pratique, l'organisation de séquences d'adaptation à la nouvelle structure sont intégrées de manière progressive afin d'éviter toute rupture brutale. L'admission en FAM permet également d'apporter une réponse plus adaptée à la problématique de l'accompagnement de fin de vie ; la médicalisation étant présente dans ce type d'établissement, contrairement au Foyer de Vie qui n'est pas habilité à dispenser des soins.

UN ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ POUR RESPECTER LA SINGULARITÉ DE CHACUN

Accompagner avec humilité et dans un esprit d'ouverture

L'accompagnement dans toutes ses dimensions exige avant tout de reconnaître la richesse et la singularité de chaque individu, de laisser de côté ses préjugés ou idées préconçues pour accueillir l'autre dans toute sa complexité. Écouter sans juger, comprendre sans imposer, adapter ses actions aux besoins et aux aspirations de la personne accompagnée, telles sont les principes que l'équipe s'attache à mettre en œuvre au quotidien et qui s'inscrivent dans la lignée des valeurs associatives.

Gérer au mieux les contradictions

L'accompagnement des personnes en situation de handicap mental et psychique au sein de tout établissement médico-social relève d'un processus complexe, souvent marqué par la gestion de plusieurs contradictions. Il s'agit d'un équilibre délicat entre les droits des usagers, les attentes des familles, les contraintes institutionnelles et les obligations légales.

Autonomie /Protection

Comment promouvoir l'autonomie d'une personne tout en assurant sa sécurité ?

Personnalisation /Uniformisation

Comment répondre aux besoins spécifiques d'un individu dans un cadre normé par des règles collectives ?

QUELQUES SUJETS ET QUESTIONS QUI NOUS PREOCCUPENT ET ALIMENTENT NOS RÉFLEXIONS

Comment respecter les décisions d'un résident tout en respectant les politiques et limites de l'établissement ?

Comment établir une relation de confiance tout en maintenant une posture professionnelle ?

Respect du choix / Contraintes institutionnelles

Relation professionnelle / Dimension humaine

Les professionnels du Foyer de Vie s'attachent, avec **la plus grande humilité** et en équipe, à faire preuve d'adaptation pour gérer ces paradoxes afin d'offrir un accompagnement éthique, respectueux et au service de la qualité de vie des personnes accompagnées.

Tendre vers un accompagnement à l'autodétermination

L'accompagnement à l'autodétermination est en enjeu de taille pour favoriser l'épanouissement de toute personne. Cela consiste à proposer des situations, des opportunités à la personne accompagnée pour qu'elle arrive à mieux se connaître pour prendre des décisions, des initiatives et qu'elle vive des expériences comme tout un chacun, tout en apprenant de ses erreurs.

C'est toute la complexité de ce processus progressif qui demande de l'adaptabilité et de la patience.

Au Foyer de Vie Celhaya, l'équipe s'attache à faire preuve d'écoute et à adopter une attitude d'accompagnement et non de contrôle, en respectant le rythme et les capacités de chacun.

Pour favoriser l'autodétermination des résidents, le Foyer de Vie et l'équipe :

- Donnent des repères avec le principe des référents éducatifs,
- Amènent à la réflexion lors d'entretiens, d'échanges afin de mesurer l'impact de certains choix,
- Encouragent le « faire et avoir des projets » (en se fixant des buts, exemple : choisir et planifier ses vacances, ...),
- Proposent une richesse et une diversité d'activités pour permettre d'essayer, d'apprendre à se connaître et de savoir de quoi la personne est capable,

- Encouragent la prise de décision au quotidien en proposant des séquences de « temps libre », choix simples et variés (activités, repas, horaires) dans le respect du cadre institutionnel,
- Conçoivent l'espace inclusif Celhaykoborda au sein du domaine Celhaya pour les plus autonomes,
- Initient des collaborations avec des structures extérieures (associations, écoles, ...) pour diversifier les opportunités d'engagement des résidents,
- Créent les conditions pour développer les interactions sociales tout en se confrontant positivement au regard des autres (tournois sportifs, spectacles, expositions...),
- Valorisent les réussites en reconnaissant et célébrant les décisions et initiatives prises par les résidents pour renforcer leur confiance en eux.

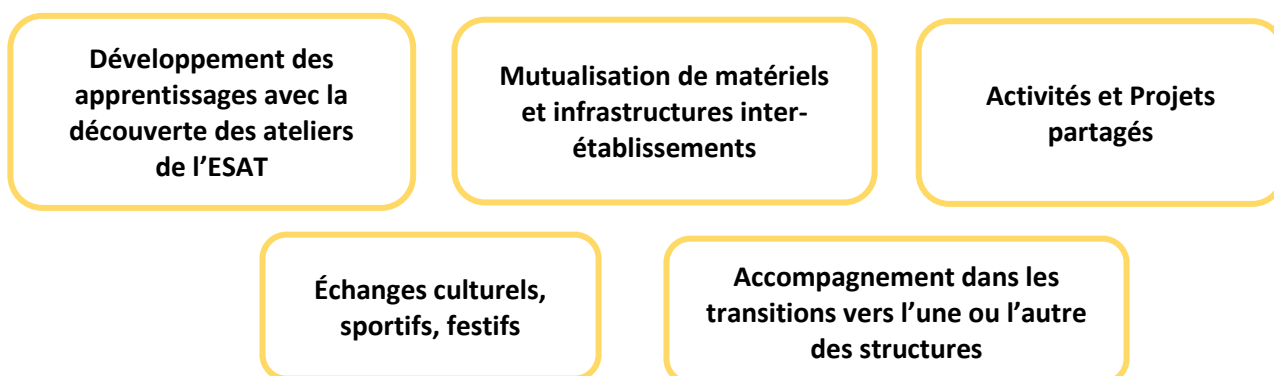
En plaçant la personne au centre de l'accompagnement et en favorisant son engagement actif dans la vie du Foyer et au-delà, Celhaya se veut un lieu d'apprentissage et d'épanouissement.

Mobiliser les opportunités associatives via les passerelles

L'Association Celhaya offre des possibilités pour apporter une autre dimension à la dynamique d'accompagnement via le principe des passerelles.

Des interactions entre les différents établissements de l'Association sont pensées, élaborées et mises en œuvre afin de réaffirmer la reconnaissance et la prise en compte des spécificités de chaque personne, et cela selon leurs besoins et envies, aux différents temps de leur accompagnement.

Ces passerelles permettent notamment aux résidents de vivre de nouvelles expériences à travers des échanges et des rencontres avec d'autres personnes accompagnées.



Collaborer avec les familles

Les professionnels du Foyer de Vie ont conscience de l'importance de la qualité relationnelle à instaurer et entretenir avec les familles afin de garantir un accompagnement harmonieux et adapté aux besoins spécifiques de chaque résident.

Ils leur offrent un espace d'écoute, de partage et de soutien (l'accueil d'un proche en institution pouvant être une étape délicate à gérer) basé sur plusieurs principes :

- Le respect des choix et des rôles : chaque famille est différente, avec son propre fonctionnement et ses attentes. L'équipe respecte les limites et les souhaits exprimés par les proches,
- La bienveillance et l'empathie : les professionnels prennent en compte les émotions et les préoccupations des familles, en favorisant un climat de confiance,
- La confidentialité : les informations concernant le résident et sa situation sont partagées dans le respect strict de la confidentialité et des règles éthiques.

Au-delà de leur représentation au sein du Conseil de la Vie Sociale, les familles participent aux modalités d'accueil du résident qu'elles représentent à plusieurs niveaux.

Dans la procédure d'accueil, les familles tiennent une place privilégiée en ce sens qu'elles constituent un partenaire aux côtés du résident, la vulnérabilité de ce dernier ne lui permettant pas d'appréhender toute la mesure de la démarche d'admission. Le représentant légal signe le contrat de séjour du résident, lequel y est associé par sa présence, et le cas échéant, peut également apposer sa signature, selon sa capacité de compréhension et/ou la nature de la protection dont il bénéficie.

Les familles et/ou le représentant légal représentent des interlocuteurs privilégiés dans l'élaboration du projet personnalisé. Les familles sont une source précieuse de connaissances sur l'histoire, les besoins, les préférences et les attentes des résidents. Leur implication permet d'ajuster au mieux les accompagnements.

La famille ou le représentant légal est tenu informé de tout évènement ou incident pouvant avoir un retentissement particulier pour le résident. Une communication en continu est privilégiée : ces échanges et cette proximité sont par exemple facilités en fin de journée pour les résidents en accueil de jour lors de la transmission avec la famille.

Les familles sont également conviées à certains travaux de réflexion concernant des aspects spécifiques de la vie du résident. L'objectif est que chaque année, soit remis à la famille le livret du résident retraçant ses activités hebdomadaires, document élaboré à l'appui du projet personnalisé.

Des rencontres sont organisées, notamment lors de l'élaboration et le suivi des projets personnalisés pour échanger sur l'évolution du résident, présenter les projets en cours et recueillir les retours des proches. Ces rencontres sont essentielles pour maintenir une dynamique de dialogue.

Lors de l'élaboration du projet d'établissement, les familles ont été rencontrées collectivement et invitées à alimenter la démarche. Elles ont pu exprimer les points forts, les axes d'amélioration et les suggestions concernant les thèmes suivants :

- ✓ *Admission et accueil*
- ✓ *La relation avec l'Association Celhaya / l'établissement / les professionnels*
- ✓ *Le cadre de vie et les prestations hôtelières (temps de repas, hébergement)*
- ✓ *Le Projet Personnalisé*
- ✓ *L'accompagnement, les activités proposées, la vie sociale*
- ✓ *Le suivi de santé*
- ✓ *L'exercice et la promotion des droits de votre enfant.*

Enfin, dans le cadre du projet d'établissement et de manière plus générale dans le cadre du projet associatif, les familles sont invitées aux festivités qui rythment la vie du Foyer ou celle de l'Association. Ces moments conviviaux (vernissage d'exposition, rencontres sportives, Assemblée Générale, moments gastronomiques festifs, ...) renforcent le sentiment d'appartenance et de soutien autour du résident.



Le projet personnalisé ou comment concilier besoins, attentes et perspectives

Les besoins et attentes des résidents du Foyer de Vie Celhaya

Selon la définition du psychologue Abraham MASLOW, l'être humain se définit comme étant un tout présentant des aspects physiologiques, psychologiques et sociologiques, spirituels.

Au Foyer de Vie, nous avons fondé notre action sur ces principes, et nous attachons une importance primordiale à la satisfaction de ces besoins en prenant en considération cette hiérarchie.

A partir de là et en prenant en compte les attentes de la personne et de son entourage, nous élaborons des stratégies d'accompagnement éducatif et médico-social.

*” J’aimerais bien refaire médiathèque. Il faudrait en reparler
J’aimerais refaire un autre transfert, j’ai pas encore d’idée de lieu.”*

Murielle – Résidente du Foyer de vie

Il peut toutefois arriver que les attentes exprimées par un résident ou sa famille soient en contradiction avec les possibilités offertes par la structure ou avec l'intérêt de la personne.

Il s'agit alors de gérer les tensions susceptibles d'intervenir entre besoins et attentes du résident et la perception du personnel accompagnant dans ce qui touche les domaines de la sécurité et de l'autonomie, l'intimité et la vie de groupe, le rythme de la personne et le temps institutionnel.

Dans ces cas, un dialogue est instauré pour trouver des solutions équilibrées, en respectant au maximum ses choix tout en garantissant sa sécurité.

Notre approche des besoins à l'aune de SERAFIN-PH

A l'occasion de l'élaboration de ce Projet d'Établissement, un travail spécifique a été mené auprès de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire afin d'appréhender la réforme portée par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) pour améliorer le financement et la tarification des établissements et services médico-sociaux destinés aux personnes en situation de handicap (SERAFIN-PH).

Au-delà de son aspect financier, la réforme à venir vise une meilleure adaptation des prestations aux besoins individuels pour accompagner la logique de parcours.

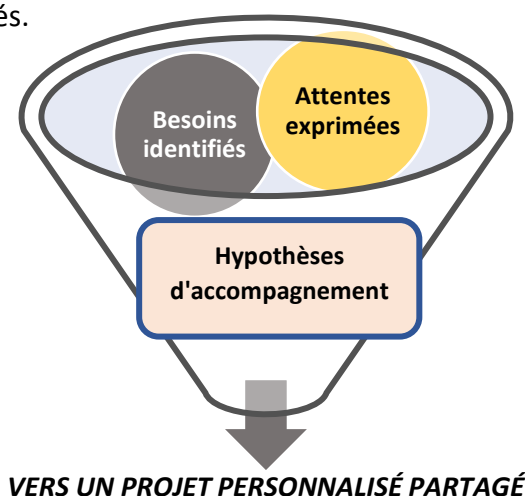
Ce travail d'acculturation à SERAFIN-PH a ainsi permis un premier travail :

- De compréhension de la terminologie employée et notamment de ce que revêtent les termes « besoin » et « prestation »,
- De repérage pour s'approprier la nomenclature et sa traduction terrain au Foyer de Vie en termes de besoins et de prestations proposées.

Le tableau suivant synthétise l'ensemble des besoins repérés des résidents du Foyer de Vie Celhaya au regard de la nomenclature SERAFIN-PH, en matière de besoins liés à la santé somatique ou psychique, à l'autonomie et la participation sociale.

Besoins en matière de santé somatique ou psychique
Besoins en matière de santé somatique ou psychique
Besoins en matière de fonctions mentales, psychiques, cognitives et du système nerveux
Besoins en matière de fonctions sensorielles
Besoins en matière de douleur
Besoins relatifs à la voix, à la parole et à l'appareil bucco-dentaire
Besoins en matière de fonctions cardio-vasculaire, hématopoïétique, immunitaire et respiratoire
Besoins en matière de fonctions digestive, métabolique et endocrinienne
Besoins en matière de fonctions génito-urinaire et reproductive
Besoins en matière de fonctions locomotrices
Besoins relatifs à la peau et aux structures associées
Besoins pour entretenir et prendre soin de sa santé
Besoins en matière d'autonomie
Besoins en matière d'autonomie
Besoins en lien avec l'entretien personnel
Besoins en lien avec les relations et les interactions avec autrui
Besoins pour la mobilité
Besoins pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité
Besoins pour la participation sociale
Besoins pour accéder aux droits et à la citoyenneté
Besoins pour vivre dans un logement et accomplir les activités domestiques
Besoins pour exercer ses rôles sociaux
Besoins transversaux en matière d'apprentissages
Besoins en lien avec le travail et l'emploi
Besoins pour la vie familiale, la parentalité, la vie affective et sexuelle
Besoins pour participer à la vie sociale et se déplacer avec un moyen de transport
Besoins en matière de ressources et d'autosuffisance économique

Si l'ensemble des besoins repérés ne concernent pas tous les résidents (notamment en matière de santé) ou du moins selon le même degré, leur identification et caractérisation permettent de poser les bases d'une réflexion pour concevoir, mettre en œuvre et actualiser les projets personnalisés.



Le processus d'élaboration du projet personnalisé

Le projet personnalisé n'est pas seulement un outil d'accompagnement, c'est le véritable engagement du Foyer de Vie à assurer une prise en charge humaine, adaptée et respectueuse de la singularité de chacun.

Conformément à la Loi, il est réalisé dans les 6 mois qui suivent l'arrivée au Foyer de Vie Celhaya.

Une éducatrice spécialisée occupant plus particulièrement la fonction de « coordinatrice de projet » vient en appui des référents pour mettre à profit cette période afin de connaître le plus finement possible la personne, notamment par l'observation et par des échanges avec elle et son entourage.

C'est également un temps nécessaire pour croiser les regards de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire qui intervient pour apporter au résident, une présence, un temps d'écoute, un savoir-faire. Et notamment pour faire émerger sa capacité d'expression et de communication. Ceci est d'autant plus important, quand la personne est en difficulté pour exprimer par des mots son ressenti, ses désirs.

Pour l'élaboration du projet personnalisé, les référents s'appuient alors sur :

- L'histoire de vie de la personne
- L'observation de ses capacités
- Une grille d'évaluation des capacités
- Un bilan médical
- L'identification des attentes de l'entourage et des désirs du résident

Ces constats permettant de structurer trois grandes thématiques qui cadreront les objectifs et futures actions éducatives :

Socialisation

Apprentissages

Bien-être

Suscité et porté mais non imposé, le projet personnalisé induit l'adhésion de la personne autour d'objectifs fixés simplifiés et concrets qui s'attachent à être réalisables. Pour faciliter la compréhension et l'appropriation de ces objectifs par la personne accompagnée, leur formulation commence par « Je... ».

Afin de maintenir une approche globale et cohérente le projet est révisé chaque année pour s'assurer qu'il reste pertinent et adapté aux évolutions des besoins et des aspirations du résident.

Les prestations d'accompagnement / Nos compétences établissement

Le terme « prestation » recouvre l'ensemble des actions que le Foyer de Vie Celhaya met en œuvre pour accompagner au quotidien les résidents, qu'ils relèvent de l'hébergement ou de l'accueil de jour.

Nos prestations retranscrites dans la nomenclature SERAFIN-PH

A l'instar du travail de mise en correspondance entre SERAFIN-PH et nos pratiques en matière d'identification et de formulation des besoins, l'équipe pluridisciplinaire a procédé à la traduction des prestations proposées au sein du Foyer de Vie.

Le tableau suivant synthétise en partie l'ensemble des prestations assurées auprès des résidents du Foyer de Vie Celhaya au regard de la nomenclature SERAFIN-PH, en matière de soin, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles, en matière d'autonomie, pour favoriser la participation sociale et enfin de coordination pour la cohérence du parcours.



Prestations directes - Soins et Accompagnement



Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles*

Soins somatiques et psychiques

Soins médicaux à visée préventive, curative et palliative – **VIA PARTENARIAT**

Soins techniques et de surveillance infirmiers ou délégués – **VIA PARTENARIAT**

Prestations des psychologues – **VIA PARTENARIAT**

Prestations des pharmaciens et préparateurs en pharmacie – **VIA PARTENARIAT**

Rééducation et réadaptation fonctionnelle

Prestations des auxiliaires médicaux, des instructeurs en locomotion et avéjistes – **VIA PARTENARIAT**

Prestations en matière d'autonomie

Prestations en matière d'autonomie

Accompagnements pour les actes de la vie quotidienne

Accompagnements pour la communication et les relations avec autrui

Accompagnements pour prendre des décisions adaptées et pour la sécurité

Prestations pour la participation sociale

Accompagnements pour exercer ses droits

Accompagnements à l'expression du projet personnalisé

Accompagnements à l'exercice des droits et libertés

Accompagnements au logement

Accompagnements pour vivre dans un logement

Accompagnements pour accomplir les activités domestiques

Accompagnements pour exercer ses rôles sociaux

Accompagnements pour préparer sa vie professionnelle

Accompagnements pour mener sa vie professionnelle

Accompagnements pour réaliser des activités de jour spécialisées

Accompagnements de la vie affective et sexuelle

Accompagnements pour participer à la vie sociale

Accompagnements du lien avec les proches et le voisinage

Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs

Accompagnements pour le développement de l'autonomie pour les déplacements

Accompagnements en matière de ressources et d'autogestion

Accompagnements pour l'ouverture des droits

Accompagnements pour l'autonomie de la personne dans la gestion des ressources

Informations, conseils et mise en œuvre des mesures de protection des adultes

Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

Prestation de coordination renforcée pour la cohérence du parcours

**Le Foyer de Vie, de par son statut d'Etablissement d'Accueil Non Médicalisé, ne peut pas dispenser des soins au titre de l'Assurance Maladie. Pour autant, pour répondre à une partie des besoins de santé des résidents, l'Association peut mobiliser les interventions des infirmières du Foyer d'Accueil Médicalisé de Celhaya via sa dynamique de passerelles ou bien des partenaires du territoire.*

Les axes d'accompagnement – L'accompagnement déployé au quotidien

Toutes les dimensions de l'accompagnement déployé au quotidien reposent sur la notion de « prendre soin » de l'autre, définie par Walter Hesbeen. L'ensemble des intervenants de l'équipe pluriprofessionnelle, et ce quel que soit la spécificité de leur métier, porte une attention toute particulière aux personnes accompagnées qui vivent une situation qui leur est propre.

Le leitmotiv qui nous anime : contribuer à leur bien-être et à leur santé.

Les 3 enjeux d'accompagnement définis avec l'équipe lors des ateliers étaient :

- **Favoriser l'épanouissement et le bien-être de la personne dans sa singularité,**
- **Accompagner le maintien ou le développement de l'autonomie,**
- **Favoriser la participation à la vie sociale, à l'inclusion et à l'exercice des droits.**

La bientraitance et le respect des droits et libertés en guise de fil rouge

L'équipe pluriprofessionnelle du Foyer de Vie base son intervention sur le respect des droits et libertés des résidents, associé à une posture professionnelle bientraitante.

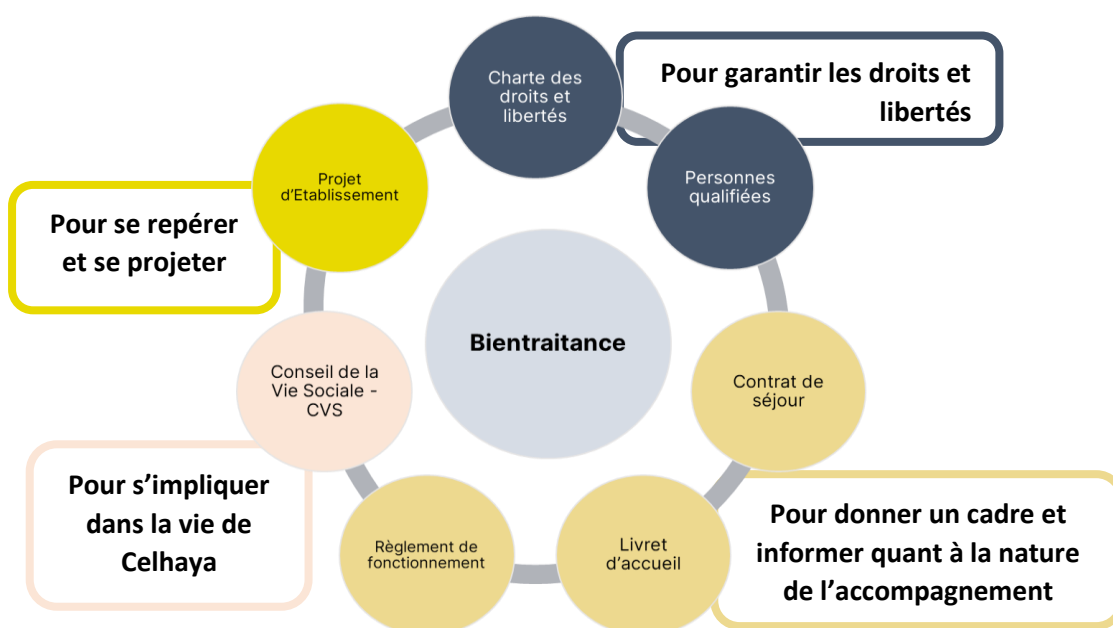
Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et formés à la notion de **bientraitance institutionnelle** et à la prise de conscience des situations de maltraitance auxquelles un résident pourrait être exposé, ce qui leur permet de mieux le protéger.



Notre source d'inspiration :

« Rappel de postures professionnelles bientraitantes à adopter avec la personne accueillie » - HAS octobre 2024

Les outils initiés par la Loi du 2 janvier 2002 et déployés au Foyer de Vie sont des repères et des supports porteurs de sens, tant pour les professionnels que pour les citoyens de Celhaya.



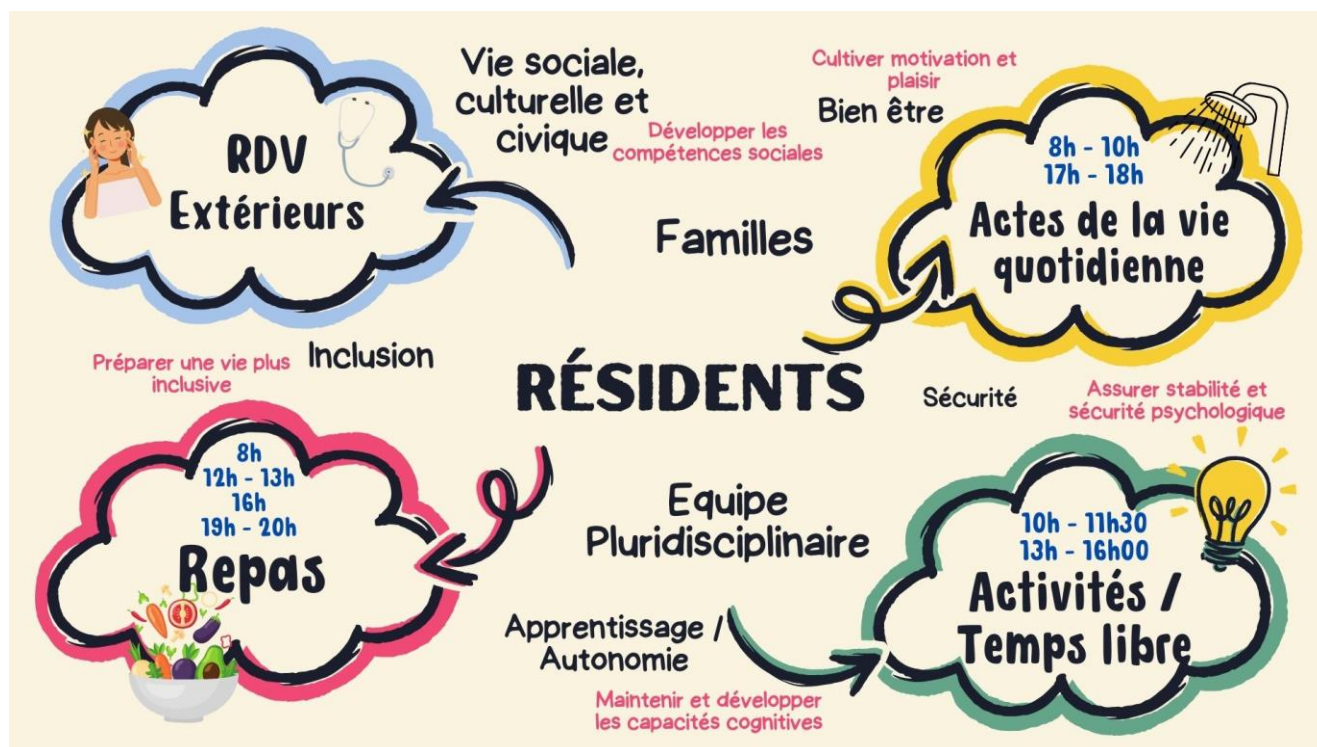
Pour faciliter la compréhension de la charte des droits et libertés de la personne accueillie, établissant les droits fondamentaux auxquels peut prétendre toute personne accueillie dans un établissement, une charte a été élaborée au sein de l'Association Celhaya. Cette charte est applicable sur l'ensemble des structures de l'Association et rappelle les droits mais aussi les devoirs des résidents.

De plus, rendre compréhensible les informations concernant les modalités du vivre ensemble au Foyer de Vie au travers du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil, constitue une première étape dans l'apprentissage de la citoyenneté.

À Celhaya, ces principes ne sont pas des options, mais bien des obligations éthiques et légales pour garantir, au quotidien, un accompagnement de qualité.

Donner rythmes et repères

L'accompagnement éducatif du Foyer de Vie est structuré selon un rythme et des repères de différentes natures (lieux, espaces, temporels, personnes ressources, ...) avec pour objectif de permettre d'évoluer au sein d'un environnement sécurisant, stimulant et adapté tant pour les résidents relevant de l'hébergement que pour ceux en accueil de jour.



UN RYTHME ET DES REPÈRES POUR ...

Assurer stabilité et sécurité psychologique Un environnement structuré avec des repères clairs apporte aux résidents un sentiment de sécurité, réduisant le stress et l'anxiété.	Favoriser l'autonomie Un rythme quotidien régulier aide les résidents à organiser leurs activités, à développer des habitudes positives et à progresser dans leur autonomie.	Maintenir et développer les capacités cognitives Des activités planifiées à des moments précis renforcent les fonctions cognitives des résidents, et les maintiennent actifs sur le plan mental et physique.
Cultiver motivation et plaisir Un rythme équilibré alternant activités et repos offre des expériences variées, fixant des objectifs concrets qui renforcent la motivation et le sentiment de satisfaction des résidents.	Développer les compétences sociales Les repères encouragent la participation aux moments collectifs, favorisant l'apprentissage des règles de vie en communauté et le développement des compétences sociales	Préparer une vie plus inclusive Un cadre structuré permet aux résidents de s'adapter aux exigences de la société (horaires, responsabilités) favorisant ainsi leur inclusion sur le territoire.

La coréférence : des personnes ressources comme premiers repères pour les résidents

Chaque résident bénéficie de deux référents. Ce sont des membres de l'équipe qui exercent le suivi et l'accompagnement de la personne en collaboration avec l'équipe pluri professionnelle.

Cette approche en binôme, référent et co-référent, permet d'assurer la présence en continu d'une personne repère pour les résidents, de renforcer la fonction d'étayage et de partager une compréhension commune des besoins de la personne accompagnée.

Un rythme et des repères temporels à travers une journée type :

	Timing	Rythme d'une journée type pour les résidents en hébergement
Arrivée des résidents en accueil de jour	7h30-10h	Accompagnement au lever + prise du petit déjeuner + traitement + temps d'hygiène
	10h-12h	Temps d'activités ou accompagnement rdv médicaux ponctuels
	12h-13h	Temps de repas + aide à la prise de traitement
	13h-14h	Temps de pause Temps libre
	14h-15h30	Temps d'activités
Départ des résidents en accueil de jour	Après midi	Accompagnement rdv médicaux ponctuels
	16h	Temps de collation
	16h à 19h	Accompagnement sur des temps d'hygiène, de loisirs, de rdv paramédicaux
	19h-20h	Temps de repas + aide à la prise de traitement
	20h-21h	Accompagnement sur des temps d'hygiène et de préparation pour le coucher
	21h	Aide à la prise de traitement
	21h-21h45	Temps d'occupation personnel (télé, diverses activités)
	21h45	Aide au coucher

Les temps de repas partagés :

✧ Le petit déjeuner :

Un espace petit déjeuner proposé sous forme de buffet pour favoriser le choix et varier les plaisirs.

✧ Le déjeuner et le dîner :

Deux espaces de repas communs à l'ensemble des résidents (site hébergement du Foyer de vie et espace inclusif Celhaykoborda). Un planning avec des pictogrammes et des photos est élaboré pour stimuler et cadrer la participation des résidents aux tâches collectives (comme par exemple aider au service, remplir et lancer le lave-vaisselle, passer le balai ou l'aspirateur à Celhaykoborda).

Les rituels et repères du temps d'arrivée du matin pour les résidents en accueil de jour

- Un casier individuel pour ranger ses affaires,
- La signature de l'émargement pour acter l'arrivée et dire « bonjour »,
- La préparation, à tour de rôle, d'une boisson chaude pour les autres résidents et mettre ainsi la Personne au service du collectif,
- La lecture ou le rappel du déroulé de la journée et des activités prévues,
- Un temps libre pour favoriser les échanges entre résidents et choisir les activités selon les intérêts de chacun.

Les temps d'activités

- La réunion de début de semaine pour présenter le programme à venir, avec l'implication de certains résidents dans la lecture et l'explication du programme,
- L'identification des lieux d'activités par des panneaux et l'organisation d'activités régulières sur un même lieu,
- Lors des activités, l'identification par leurs pairs de personnes ressources pour favoriser l'implication des résidents et initier des dynamiques de pair-aidance.

Les temps libres : laisser place à l'initiative dans un cadre sécurisant

Pour rompre avec un enchaînement de séquences organisées et planifiées, des temps libres sont instaurés pour laisser des espaces permettant de vivre des moments d'autonomie et de choix personnels et ce à différents moments de la semaine :

- La pause après déjeuner,
- Les vendredis après-midi,
- Les soirées et week-end « libre choix ».

Chaque résident peut alors investir ces temps libres pour :

- Se reposer ou se détendre,
- Pratiquer une activité individuelle ou collective de son choix parmi un éventail proposé,
- Explorer ses centres d'intérêt comme écouter de la musique, lire, jouer ou participer à une activité créative,
- Échanger avec d'autres résidents ou passer du temps seul.

Certains résidents peuvent toutefois « mal utiliser » leur temps libre en restant isolés ou inactifs. Les professionnels jouent bien entendu un rôle clé dans leur organisation et leur accompagnement. Les résidents pouvant parfois avoir besoin d'aide pour identifier des activités adaptées à leurs envies ou capacités, les professionnels les guident tout en respectant leur liberté de choix.

L'équipe veille également à être présente de manière discrète pour répondre aux besoins éventuels des résidents sans interférer dans leur expérience de ce temps libre.

Les consignes et supports de communication

L'équipe s'attache à donner des consignes simples et concrètes pour favoriser la compréhension et le passage à l'action.

Si elle s'appuie également sur divers supports (photographies, pictogrammes, affiches, « notices », planning...), des axes concrets d'amélioration ont été identifiés pour optimiser l'efficacité de ces médias, notamment investir la méthode facile à lire et à comprendre (FALC).

Une source d'inspiration :

« Aider les personnes à s'engager dans leurs accompagnements ou dans leurs soins »

- Guide FALC - HAS septembre 2023

Les temps forts de la vie quotidienne : des terrains de jeu, d'expression, et d'apprentissage

L'accompagnement proposé est basé sur les temps forts de la vie quotidienne, propices à une relation privilégiée. Celle-ci permet d'établir une confiance réciproque, base indispensable du travail éducatif. Ces temps forts permettent de structurer le temps, d'animer et de donner du sens à l'action d'accompagnement.

« L'espace et le temps sont éminemment socialisés. Ce sont des découpages symboliques partagés par un groupe social et qui constitue les lieux d'insertion d'un sujet dans le collectif »¹.

À travers des activités et ateliers, ces temps forts sont autant d'occasions et de situations élaborées et proposées aux personnes accompagnées afin de favoriser une participation active de leur part et les soutenir dans l'expression de leur statut de citoyen sous toutes ses formes.

De nombreuses activités sont proposées au résident, sur la base d'un planning personnalisé et varié en lien avec son projet.

Ces activités et ateliers revêtent un caractère sportif, éducatif, culturel, manuel, artistique et contribuent à renforcer la socialisation, les apprentissages et le bien-être.

Ces activités ont pour fonction de favoriser le respect dans la relation à l'autre, de favoriser le partage et l'entraide. Les activités servent de support pour renforcer la confiance en soi et encourager la créativité, la réflexion et développer différentes formes d'apprentissage.

Elles se déroulent du lundi au vendredi (le vendredi après-midi, les résidents ayant la possibilité de faire l'activité de leur choix) et s'appuient sur quatre dimensions essentielles :

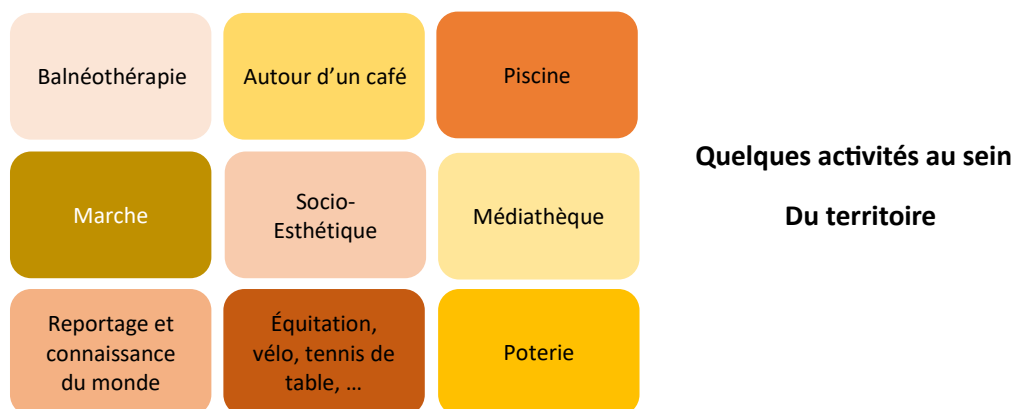
- **Le temps**, qui répond aux besoins de repères fixes,
- **Le lieu**, qui permet de se repérer dans l'espace,
- **Le groupe**, en tant que facteur de dynamique,
- **L'activité elle-même**, qui participe à ce que chaque résident puisse maintenir et développer ses potentialités, d'être en lien avec le monde qui l'entoure.

**Quelques activités au sein
du Foyer de Vie**



¹ Le quotidien en éducation spécialisée - Joseph Rouzel

La palette des activités proposées peut être organisée sur le site de l'établissement (encadrées par le personnel éducatif du Foyer de Vie et/ou des intervenants extérieurs) ou bien sur le territoire (encadrées par du personnel de l'établissement avec potentiellement des intervenants qui apportent un appui technique dans un domaine de compétence spécifique).



Le travail éducatif au sein du Foyer de Vie passe par cette restitution avec le support d'atelier spécifique ou par le biais d'activités transversales qui vont permettre au résident de donner à voir ses réalisations et d'être valorisé par une reconnaissance de sa créativité, et de ses compétences, qu'elles soient artistiques, sportives, ou culturelles.

Un zoom sur les activités à caractère sportif



L'Association et le Foyer de vie Celhaya ont toujours privilégié le sport comme support à l'expression, à l'épanouissement et au bien-être du résident, et comme élément favorisant le lien social. Outre le plaisir et l'expression physique, le but des activités physiques et sportives est de développer l'autonomie, l'hygiène de vie, d'augmenter les capacités motrices. Par le biais de ces activités, sont privilégiés l'intégration et le respect des règles individuelles et collectives, l'apprentissage du dépassement de soi, et le goût de l'effort.

Proposer des activités physiques adaptées et diversifiées permet une sensibilisation aux différentes habiletés motrices. Une douzaine de disciplines sont proposées, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement.

Pour celles se déroulant à l'extérieur, des intervenants peuvent être mobilisés en appui du professeur d'éducation physique et sportive du Foyer de Vie. Certains résidents pratiquent également leur sport au sein d'un club du territoire et s'entraînent sur des créneaux dédiés.

Des journées de rencontres inter-établissements sont organisées avec le Comité Départemental de Sport Adapté 64, qui revêtent un caractère compétitif sans pour autant que la notion de loisirs soit oubliée.

De plus, depuis sa création par les professionnels de Celhaya en 1994, l'association sportive OLDEA offre aux résidents, la possibilité de vivre la passion du sport de leur choix dans un environnement favorisant le plaisir, la performance, la sécurité et l'exercice de la citoyenneté.

OLDEA est affiliée à la Fédération Française de Sport Adapté et a pour but « de faire pratiquer des activités physiques et sportives et de loisirs à des adultes déficients intellectuels accueillis à CELHAYA, et développer des relations de partenariat et des liens d'amitié avec toute personne physique ou morale susceptible d'apporter un soutien aux résidents pratiquant une activité sportive, physique, ou de loisirs, dans le cadre du projet d'établissement ».



Un zoom sur les activités d'Art Plastiques

Les différents ateliers ou projet menés prenant pour support les Arts Plastiques permettent d'offrir à chaque participant les moyens de développer sa créativité au travers de projet mobilisant sa compréhension, son habileté, l'expression de ses choix esthétiques. Animé par une éducatrice spécialisée par ailleurs diplômée des beaux-arts, il s'agit de s'appuyer sur des œuvres d'art, d'en repérer la structure, et d'y rechercher les correspondances avec les compétences du résident.

Différents projets sont menés dans une dynamique d'ouverture comme une fresque décorative ornant tout un mur du Foyer de Vie. Réalisée par les résidents du Foyer de Vie avec des jeunes de l'IME Francesenia, elle embellit le cadre de vie.



Cette ouverture vers l'expression artistique se traduit également par des visites régulières d'expositions dans la région, les œuvres des résidents trouvant régulièrement une place dans les institutions culturelles locales (Musée Basque de Bayonne, Espace culturel Assantza, médiathèques, ...).

Ces événements participent à un renforcement positif de l'image de soi, face au regard des familles, du public en général.

Dans ce même objectif d'ouverture et de découverte, des visites d'ateliers d'artistes sont organisées. En réponse aux préoccupations environnementales, de nombreux objets et matériaux de récupération sont utilisés. Le recyclage artistique mobilise les participants dans la préparation de l'activité et stimule curiosité et imagination.



L'activité Arts Plastiques est pratiquée sur d'autres structures gérées par l'Association. Des passerelles sont mises en place afin de favoriser une transversalité et instaurer ainsi une dynamique nouvelle, tant au niveau des compétences individuelles que des échanges dans le groupe.

L'éducation gustative, le rapport à la nourriture et la gourmandise

L'alimentation tient une place importante tant du point de vue diététique que socio-psychologique. L'accompagnement au comportement alimentaire au sein du Foyer de Vie est à la fois à visée nutritionnelle et relationnelle. Il s'agit que les résidents entretiennent l'envie de se nourrir et le plaisir de la table.



Les menus sont établis sur un cycle de 5 semaines sous la supervision d'une diététicienne du traiteur prestataire de service.

Des collations variées sont proposées, gérées par la coordinatrice hôtelière, et font l'objet de courses hebdomadaires auxquelles les résidents participent.

Pour favoriser le libre cours à la gourmandise, des repas à thèmes sont organisés tout au long de l'année. Les fêtes traditionnelles, les anniversaires, font l'objet de la création d'un événement gustatif au sein de l'établissement.

L'équipe éducative investit également les cuisines et les lieux de vie collectifs pour associer les résidents à l'élaboration de recettes, de préparations culinaires dans le cadre de l'activité « Autour du goût ». Ils contribuent ainsi à l'éducation gustative et l'acquisition de notions de diététique chez les résidents.

Pour profiter des bonnes adresses du territoire, des sorties au restaurant sont régulièrement organisées, un temps fort étant le repas tant attendu de fin d'année avec l'ensemble des résidents de toutes les structures de l'Association.

Garantir des espaces privés et l'intimité du résident

Le premier et le deuxième étage du Foyer de Vie sont réservés à l'hébergement ; y sont répartis, à chaque niveau, les chambres et sanitaires, les salles de détente et d'activités, les espaces de rangement.



Chaque chambre est personnalisée et le résident peut modifier l'agencement de sa chambre selon sa convenance avec son propre mobilier pour créer son univers avec de la décoration, des objets personnels. Cela dans le respect des règles de sécurité et des préceptes mentionnés dans le règlement intérieur.

Pouvoir disposer de son mobilier et d'objets personnels contribue à la qualité de vie du résident. C'est une expression de lui-même, une reconnaissance de sa singularité, un lien avec son histoire et son parcours de vie. Chaque objet est le reflet d'un moment de sa vie que l'on se doit de respecter.

Lors de ses temps libres, il peut y accéder pour des moments de détente et de loisirs, et recevoir les ami(es) de son choix. Des affichettes indiquant que le résident ne souhaite pas être dérangé sont à sa disposition.

Les résidents en accueil de jour ne sont autorisés à accéder à ces lieux que dans le cadre d'activités encadrées par du personnel éducatif ; cela afin de préserver l'intimité des résidents hébergés.

Lorsqu'un résident partage une chambre, le consentement de chacun est recherché ainsi que l'adhésion à des centres d'intérêts communs. L'aménagement de la chambre est organisé de façon à ce que chacun des deux résidents puisse disposer d'un espace plus intime.

” Je vis à Celhaya. Je suis bien ici. On sort. Je vis en coloc avec Nadine. J'ai une télécommande et un lecteur dvd.. ”

Malika – Résidente du Foyer de vie

Restaurer l'estime et l'image de soi

Aider la personne à réhabiliter son image ne constitue pas un gadget éducatif, mais bien l'étape fondamentale vers la participation sociale. Il s'agit de faire en sorte que la personne porteuse d'un handicap, « retrouve des émotions positives, redécouvre des possibilités d'agir sur les interactions au lieu de les subir, d'être en mesure de jouer des rôles dans les situations sociales, d'user de sa séduction comme un atout relationnel, un mode d'affirmation de soi ». Leur statut de personnes différentes permet difficilement une perception positive de leur image. Le travail éducatif au sein du Foyer de Vie passe par cette restitution avec le support d'atelier spécifique ou par le biais d'activités transversales qui vont permettre au résident d'être valorisé par une reconnaissance de sa créativité, et de ses compétences, qu'elles soient artistiques, sportives, ou culturelles.



Prendre soin de soi en étant attentif à son apparence physique, son habillement, son savoir être constitue un des temps forts de l'accompagnement éducatif et participe à la vie affective et/ou sexuelle du résident.

La vie affective amoureuse et sexuelle

Reconnaître à chaque résident le droit à l'expression d'une vie affective, amoureuse et sexuelle, c'est lui permettre de la vivre en toute sécurité, sans honte, ni culpabilité. C'est une des préoccupations du Foyer de vie et de l'Association Celhaya depuis plus de 30 ans, des groupes de travail constitués de représentants Associatifs, de cadres, de membres du personnel et de parents, ayant mené une réflexion sur ce thème.



Dans ce cadre, a été tout naturellement reconnu et réaffirmé le droit à l'expression de la vie affective, amoureuse et sexuelle de la personne en situation de handicap et le travail d'accompagnement éducatif qui doit prendre en compte, non seulement l'éducation et l'information, mais aussi la parole et le comportement de la personne.

Ainsi les professionnels du Foyer de Vie veillent :

- ✓ Au droit à l'intimité, au respect et à la protection de celle-ci,
- ✓ À la reconnaissance des lieux où peuvent s'exprimer la vie affective et sexuelle de la personne,
- ✓ Au développement de la notion de bien ou de maltraitance dans le domaine de la vie sexuelle,
- ✓ Au rappel des interdits, en ce sens que toute relation à caractère sexuel doit être consentie, et ne doit pas se faire sous l'emprise de l'autre,
- ✓ À aider la personne, pour faire connaissance avec son corps et se l'approprier,
- ✓ À la prévention et la contraception.

Ces différents points sont amenés par le personnel éducatif, soit de manière individuelle, soit à un petit groupe, sous réserve que celui-ci soit homogène quant aux connaissances et au niveau de compréhension, lors de temps programmés selon un rythme régulier.

Dans ce domaine, les éducateurs bénéficient également de l'appui des cadres pour répondre au cas par cas aux interrogations suscitées par les circonstances de la vie quotidienne. Se confronter à l'opinion des parents est un impératif pour les professionnels, quant aux actions à mener dans ce domaine.

Il est donc indispensable de favoriser, inciter, et induire des contacts, en particulier dans le cadre du projet personnalisé du résident. Rompre les tabous, faire en sorte que le résident puisse exprimer ses sentiments amoureux tout en respectant les autres et les règles de vie du collectif constitue l'une des dimensions du projet de vie de la personne.

Les résidents identifiés comme couple, sont respectés en tant que tels, et peuvent bénéficier s'ils le souhaitent d'un accompagnement particulier.

Le Foyer de Vie CELHAYA s'inscrit dans les valeurs préconisées dans la Charte régionale pour la promotion des actions de prévention et d'accompagnement en matière d'éducation affective et sexuelle à destination des personnes handicapées accueillies dans les établissements médico-sociaux, élaborée conjointement par l'ARS Nouvelle-Aquitaine, les Conseils Départementaux de Dordogne, de Gironde, et des Pyrénées Atlantiques.

Les Soins Infirmiers

Le Foyer de Vie, de par son statut d'Etablissement d'Accueil Non Médicalisé, ne peut pas dispenser des soins au titre de l'Assurance Maladie. Pour autant, pour répondre à une partie des besoins de santé des résidents, l'Association peut mobiliser les interventions des infirmières du Foyer d'Accueil Médicalisé de Celhaya via sa dynamique de passerelles ou bien des partenaires du territoire.

Les résidents sont donc accompagnés dans tous les aspects qui contribuent à favoriser le maintien de leur santé par les professionnels du soin, en étroite collaboration avec l'équipe pluri professionnelle, cela pour :

- La mise en place, la préparation et la surveillance des traitements prescrits,
- La prise des rendez-vous avec les médecins traitants et les médecins spécialistes,
- L'organisation des visites médicales et des hospitalisations éventuelles,
- Le suivi du dossier médical de chaque résident.

La préparation et la distribution des médicaments s'effectuent selon le protocole défini dans le cadre de la démarche qualité, l'aide à la prise des médicaments par les résidents étant assurée par le personnel éducatif du Foyer de Vie.

L'espace inclusif Celhaykoborda ou comment concilier innovation et évolution de l'offre de service

L'espace inclusif Celhaykoborda est un lieu d'hébergement privilégié pour 4 résidents, situé au cœur du domaine Celhaya.

Aménagé dans une ancienne maison basque, la notion de collectivité y est réduite pour un mode de vie « comme à la maison ».

Les personnes accueillies y bénéficient d'un espace de vie intime à l'étage qui leur est strictement dédié, aucun autre résident ne pouvant y accéder sans invitation. Les chambres, aménagées par leurs soins, y sont spacieuses, équipées de placards, de télévisions et disposent de salle de bains et WC privés. Ceci permettant par exemple à un couple de pouvoir partager des moments, des nuitées.

Celhaykoborda est un espace propice aux interactions sociales et riche en occasions d'action. La prise d'initiative y est encouragée et favorisée par des espaces de vie partagés tant en intérieur (cuisine, salle à manger, salon avec canapé et télé...) qu'à l'extérieur avec un jardin aménagé et sécurisé et son indispensable barbecue.



Durant le repas du soir l'accent est mis sur la convivialité, le partage étant facilité de par la taille du groupe. C'est parfois l'occasion pour les résidents de Celhaykoborda de proposer des repas à thème en choisissant le menu, de le confectionner et de pouvoir inviter d'autres résidents du Foyer de Vie.

Ces derniers sont également accueillis à Celhaykoborda pour certaines activités pouvant s'y dérouler dans le salon ou la cuisine et lors des déjeuners ouverts aux autres résidents internes et en accueil de jour.

Une dynamique de groupe autour des tâches ménagères est encouragée pour permettre une rotation et une répartition des tâches comme dans une famille ou une colocation.

Sur le plan éducatif, l'accent est mis sur l'autonomie, le résident se retrouvant acteur de son quotidien aidé éventuellement d'une guidance orale de l'équipe pour :

- Les temps de repas (petit déjeuner et dîner),
- Les temps d'hygiène,
- Le rangement nettoyages des chambres,
- La gestion du temps pour être à l'heure aux activités.

Progressivement, l'objectif est de mettre en place des apprentissages permettant une autonomie pour l'élaboration de la liste des courses, faire les courses, la gestion de certains stocks alimentaire et produits domestiques, la réalisation de certains repas de façon régulière.... Celhaykoborda favorise la création de liens solides, où la solidarité et l'entraide deviennent les piliers de la vie collective, tout en répondant aux besoins des résidents les plus autonomes.

Découvrir et investir sur le territoire

Au Foyer de Vie Celhaya, l'accompagnement déployé pour favoriser au mieux l'expression de la citoyenneté des résidents s'appuie également sur une dynamique d'inclusion et d'ouverture sur le territoire.

En permettant aux personnes accompagnées de se confronter à un environnement autre que celui du milieu protégé, l'équipe éducative joue un rôle clé en établissant des ponts entre les résidents et les acteurs locaux pour :

- Rencontrer et tisser des liens avec d'autres citoyens,
- Découvrir et expérimenter différentes activités dans la communauté en participant à des ateliers ou activités locales (sportives, culturelles, solidaires),
- S'engager dans des actions citoyennes (bénévolat, téléthon,)
- Sensibiliser (parfois inconsciemment) la communauté aux enjeux du vivre ensemble.

Découvrir et investir le territoire alimente également la stimulation et la projection des personnes accompagnées pour faire et avoir des projets. Ces derniers peuvent se traduire par exemple par des vacances en séjour adapté avec l'intermédiaire d'organismes spécialisés, des mini séjours à thème organisés et accompagnés par le personnel de l'établissement, des échanges au sein d'autres foyers, à tout moment de l'année.

Cette dynamique d'inclusion et d'ouverture repose bien évidemment sur une démarche tenant compte des besoins, capacités et aspirations de chacun.



UNE ORGANISATION ET DES MOYENS AU SERVICE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

L'ensemble des moyens, tant humains que matériels, et l'organisation qui est posée sont pleinement au service des besoins des personnes accompagnées au Foyer de Vie Celhaya. Ils se veulent l'incarnation des valeurs et principes d'accompagnement portés par l'Association et l'établissement pour une qualité de vie des résidents.

Notre organisation et nos moyens retranscrits dans la nomenclature SERAFIN-PH

Dans la continuité des travaux de mise en correspondance entre SERAFIN-PH et nos pratiques, le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des prestations assurées auprès des résidents du Foyer de Vie Celhaya en matière de prestations de management et gestion, de communication, de coopération avec les acteurs du territoire et de logistique.

Prestations indirectes - Pilotage et fonctions supports	
Fonctions Gérer, manager, coopérer	
Gestion des ressources humaines	
Pilotage et direction	
Gestion des ressources humaines, de la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et du dialogue social	
Gestion administrative, budgétaire, financière et comptable	
Gestion budgétaire, financière et comptable	
Gestion administrative	
Information et communication	
Communication (interne et externe), statistiques, rapport annuel et documents collectifs 2002-2	
Gestion des données des personnes accueillies, système d'information, informatique, TIC, Archivage informatique des données, GED	
Qualité et sécurité	
Démarche d'amélioration continue de la qualité	
Analyse des pratiques, espaces ressource et soutien au personnel	
Prestations de supervision	
Relations avec le territoire	
Coopérations, conventions avec les acteurs spécialisés et du droit commun	
Appui-Ressources et partenariats institutionnels	
Transports liés à gérer, manager, coopérer	
Fonctions logistiques	
Locaux et autres ressources pour accueillir	
Locaux et autres ressources pour héberger	
Locaux et autres ressources pour accueillir le jour	
Locaux et autres ressources pour gérer, manager, coopérer	
Hygiène, entretien, sécurité des locaux, espaces extérieurs	



Fournir des repas
Fournir des repas
Entretenir le linge
Entretenir le linge
Transports liés au projet individuel
Transports liés à accueillir (domicile-structure)
Transports liés aux prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles
Transports liés à l'autonomie et la participation sociale
Transports des biens et matériels liés à la restauration et à l'entretien du linge

Les moyens matériels au service des résidents

Le Foyer de Vie Celhaya est implanté dans un parc arboré de 4 hectares avec vue sur la ville de Cambo-les-Bains, la vallée de la Nive, et les premiers contreforts Pyrénéens.

Aménagé comme un cadre familial, il comprend 4 ensembles supports aux prestations proposées aux résidents, les infrastructures et équipements contribuant à offrir des espaces conviviaux et un cadre propice à leur épanouissement et à leur autonomie.

Les infrastructures

L'ensemble dit de l'« externat »

La Bergerie et sa terrasse pour le temps d'accueil du matin et des temps d'activités

Une cuisine aménagée

Un espace salon télévision

Des casiers pour effets personnels des résidents

Salles Artzamendi et Mondarrain pour des temps d'activités manuelles, de logique

Salle Ursuya et sa véranda pour des temps d'activités partagés avec des partenaires

Un espace de rencontre avec les personnes d'autres structures

Salle Baigura pour des rencontres avec les familles, les futurs stagiaires

Du mobilier et matériel informatique

Une salle de repas pour les ouvriers accompagnés de l'ESAT de l'Association

Pour le personnel :

Un bureau éducatif pour les transmissions

Le bureau des Instance Représentatives du Personnel

Maison Celhaya : 3 étages dédiés aux espaces privatifs et partagés

Pour l'hébergement et les soins d'hygiène :

Chambres simples ou doubles, la plupart disposant d'une salle de bain individuelle.
3 salles de bains collectives.

Pour faire face à une situation d'urgence, une chambre et une salle de bains adaptées aux personnes à mobilité réduite (PMR) sont disponibles.

Pour les soins :

Une infirmerie et sa réserve



Pour des moments de partage :

Deux salons, dont un équipé de télévision et chaîne hi-fi

Une salle polyvalente (activités, repos, réunions) avec fontaine à eau, chaîne hi-fi

3 Salles à manger



Pour les prestations hôtelières :

Une lingerie son local de stockage

Une cuisine

Pour le personnel :

Un bureau éducatif / Un bureau du personnel / Un Bureau RH

Des espaces de rangement et vestiaires

Pour l'administration générale :

Accueil / Secrétariat – pôle administratif

Comptabilité et préposée mandataire

Bureau associatif et de la Direction Générale

L'espace inclusif Celhaykoborda

Des espaces partagés en rez-de-chaussée :

Un salon multimédia

Un espace de repas commun à l'ensemble des résidents

Un bureau éducatif pour le personnel

Un jardin extérieur

Des espaces privatifs à l'étage :

Chambres individuelles avec salle-de-bain et sanitaires

Le parc extérieur

Des équipements sportifs :

Terrain de tennis, Fronton, Espace multisports, Tables de ping-pong

Différents espaces conviviaux de détente, de promenade

L'ensemble des bâtiments hébergeant le Foyer de Vie ont reçu tous les agréments nécessaires à l'ouverture et au bon fonctionnement de ce type de structure. Des contrôles réguliers (annuels) sont réalisés par des organismes certifiés, des contrats de maintenance sont assurés.

La restauration

Une société de service prépare l'ensemble des repas dans le strict respect des normes.

Pour satisfaire aux règles relatives à l'hygiène et la sécurité alimentaire, l'Association a conclu un contrat de prestations avec un traiteur local spécialisé. Ce dernier gère la préparation et l'équilibre des repas, la gestion des produits alimentaires ainsi que la livraison quotidienne.

Cette prestation est évaluée régulièrement y compris par le biais de commissions ad' hoc.

La lingerie

L'entretien du linge est assuré par l'atelier Blanchisserie de l'ESAT de l'Association. Cette proximité permet à la personne la disponibilité de ses effets personnels dès que ceux-ci ont été traités.

L'entretien des espaces de vie

Une équipe d'ouvriers accompagnés de l'ESAT de l'Association intervient du lundi au vendredi, sur l'intégralité des locaux du Foyer de Vie, en intérieur comme en extérieur.

Les transports

Les modalités de transport sont assurées quotidiennement en fonction du lieu de résidence, du lundi au vendredi. Ces transports peuvent être effectués par :

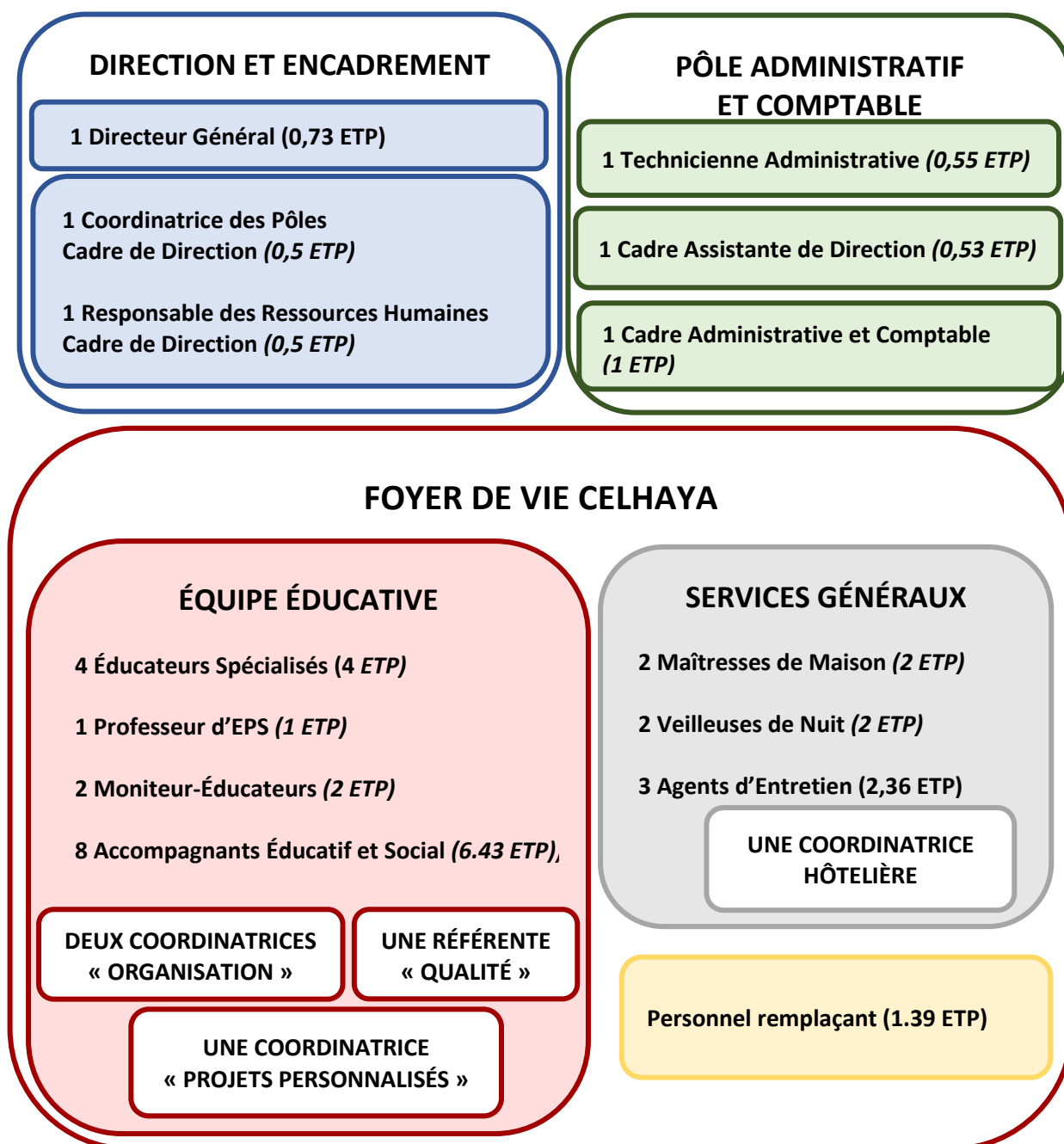
- L'établissement,
- Les familles,
- Le biais de partenariat avec d'autres établissements,
- Le TAD, ou Transport à la Demande, service de navette qui permet aux résidents de se déplacer facilement entre leur domicile et le foyer de vie. Ce service fonctionne sur réservation et offre une solution adaptée pour faciliter les déplacements quotidiens des résidents.

Selon le cas, une participation financière est demandée aux familles utilisant ces transports.

Des véhicules électriques et hybrides ont été ajoutés au parc automobile de l'Association pour réduire notre impact environnemental, réaliser des économies d'énergie, et promouvoir des pratiques durables.

Les professionnels et compétences mobilisées

UNE ÉQUIPE DE DIRECTION ET DES FONCTIONS SUPPORT EN SOUTIEN DE L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE



Les rôles et fonctions spécifiques

La structure s'appuie sur une équipe professionnelle et pluridisciplinaire pleinement dédiée à garantir un environnement où sécurité, bien-être et épanouissement sont prioritaires. Toutes les fonctions présentes au Foyer de Vie sont en étroite relation entre elles et essentielles à la bonne organisation de l'établissement. Dans une mission d'accompagnement aux contours toujours incertains, la qualification des professionnels constitue une garantie de qualité dans le questionnement des pratiques et le prendre soin.

Les fonctions d'accompagnement et de soins

Pour « piloter » les Projets Personnalisés des résidents : les Éducateurs Spécialisés et la Professeur d'EPS.

Ils jouent un rôle majeur dans l'accompagnement des résidents en favorisant leur autonomie, leur bien-être et leur inclusion sociale. Leurs missions s'articulent autour de plusieurs axes :

- ✓ Accompagnement quotidien et soutien à l'autonomie,
- ✓ Référence de résidents pour assurer un soutien émotionnel et une écoute active,
- ✓ Mise en place d'Activités éducatives et sociales,
- ✓ Élaboration et suivi des Projets Personnalisés (PP).

Pour assurer les activités et animations du quotidien : les Moniteurs Éducateurs

Ils contribuent à l'animation, au soutien et à la coordination des actes de la vie quotidienne :

- ✓ Accompagnement au quotidien,
- ✓ Coréférence de résidents,
- ✓ Animation et Organisation d'Activités,
- ✓ Élaboration Projet Personnalisé (PP).

Pour favoriser le maintien ou le développement de l'autonomie : les Accompagnants Éducatifs et Sociaux

Leur intervention est complémentaire à celle des éducateurs spécialisés et moniteurs éducateurs, et repose sur une approche relationnelle :

- ✓ Accompagnement et aide dans la vie quotidienne,
- ✓ Accompagnement dans les activités,
- ✓ Coréférence de résidents.

Les fonctions « services généraux »

Pour assurer les bonnes conditions matérielles de la vie quotidienne : les Maitresses de Maison

- ✓ Lingerie,
- ✓ Restauration,
- ✓ Entretien des locaux,
- ✓ Courses d'appoint.

Pour veiller sur les résidents à toute heure : les Surveillantes de Nuit

- ✓ Confort des résidents,
- ✓ Sécurité et quiétude des résidents.

Pour concourir à garantir un cadre sécurisé : les Agents d'Entretien

- Transport des résidents,
- Entretien des locaux,
- Entretien des espaces verts,
- Entretien des véhicules.

Les fonctions de coordination

Pour assurer une approche éducative partagée : La Coordinatrice « Projets Personnalisés »

- Appui des référents et Co-référents,
- Lien avec la CDAPH,
- Rencontres avec les Familles.

Pour planifier l'ensemble des activités : les Coordinatrices « Organisation »

- Activités,
- Effectifs,
- Rendez-vous extérieurs.

Pour planifier l'ensemble des activités : la Coordinatrice Hôtelière

- ✓ Coordination des différentes structures de l'Association (restauration, économat, lingerie),
- ✓ Soutien des Maîtresses de Maison et de l'Équipe Éducative,
- ✓ Accueil des externes.

Pour animer la politique « qualité » à l'échelle du Foyer de Vie : la Référente Qualité

- ✓ Mise à jour des procédures qualité,
- ✓ Participation à la démarche d'amélioration continue de la qualité.

Les fonctions administratives et comptables

Pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de rupture dans la continuité des prises en charge administratives et financières des résidents : les personnels du Pôle Administratif et Comptable :

- ✓ Gestion administrative et comptable des établissements gérés par l'Association dont le Foyer de Vie,
- ✓ Lien étroit avec les représentants légaux des résidents et divers partenaires, permettant d'assurer un accompagnement de qualité des résidents, en les aidant dans toutes leurs démarches, garantissant ainsi une gestion efficace et adaptée à leurs besoins spécifiques,
- ✓ Une fonction de Préposée Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs renforce la gestion de proximité.

- ✱ De par le caractère de structure à taille humaine du Foyer de Vie, l'ensemble des services et le personnel sont identifiés par un grand nombre de résidents. Ces derniers n'hésitent pas, par exemple, à se rendre dans les bureaux administratifs et comptables pour des demandes particulières.

Les fonctions de management

Conseil d'Administration et Gouvernance de l'Association

Pour assurer la gouvernance associative, un Conseil d'Administration qui garantit une gestion éthique, transparente et orientée vers les besoins des adultes en situation de handicap accompagnés au sein des cinq établissements gérés par l'Association.

Il définit les orientations stratégiques, valide les budgets et assure la conformité aux normes légales et réglementaires.

Il soutient également l'équipe dirigeante dans la mise en œuvre des projets, évalue régulièrement les actions et veille à l'amélioration continue des services.

Enfin, le CA joue un rôle clé de représentation auprès des partenaires et favorise la participation active des usagers, en intégrant leurs voix dans les décisions prises.

Le Directeur Général : pilote d'une équipe de direction élargie

Pour diriger l'Association au quotidien et anticiper les enjeux à venir, une équipe de direction élargie pilotée par le Directeur Général :

- La Coordinatrice de Pôles,
- La Responsable RH,
- La cadre Assistante de Direction,
- La cadre Administrative et Comptable.

Cette Direction élargie coordonne les services et donne les grands axes de développement du Foyer de Vie. Elle veille à ce que chacun des salariés se sente bien dans son travail, puisse s'y épanouir, y trouver des satisfactions et la reconnaissance de ses compétences.

Ce choix de Gouvernance a pour objectif de mieux définir les domaines de compétences attendus, ainsi que d'évaluer les besoins en développement pour chaque fonction.

Il constitue :

- ↳ Un support à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dont « la vocation pédagogique » est de permettre à chacun de trouver du sens à son action et d'évoluer dans sa pratique professionnelle.
- ↳ Un socle partagé de bonnes postures professionnelles, afin que chacun et chacune puisse agir dans sa pratique avec les valeurs définies par l'Association.

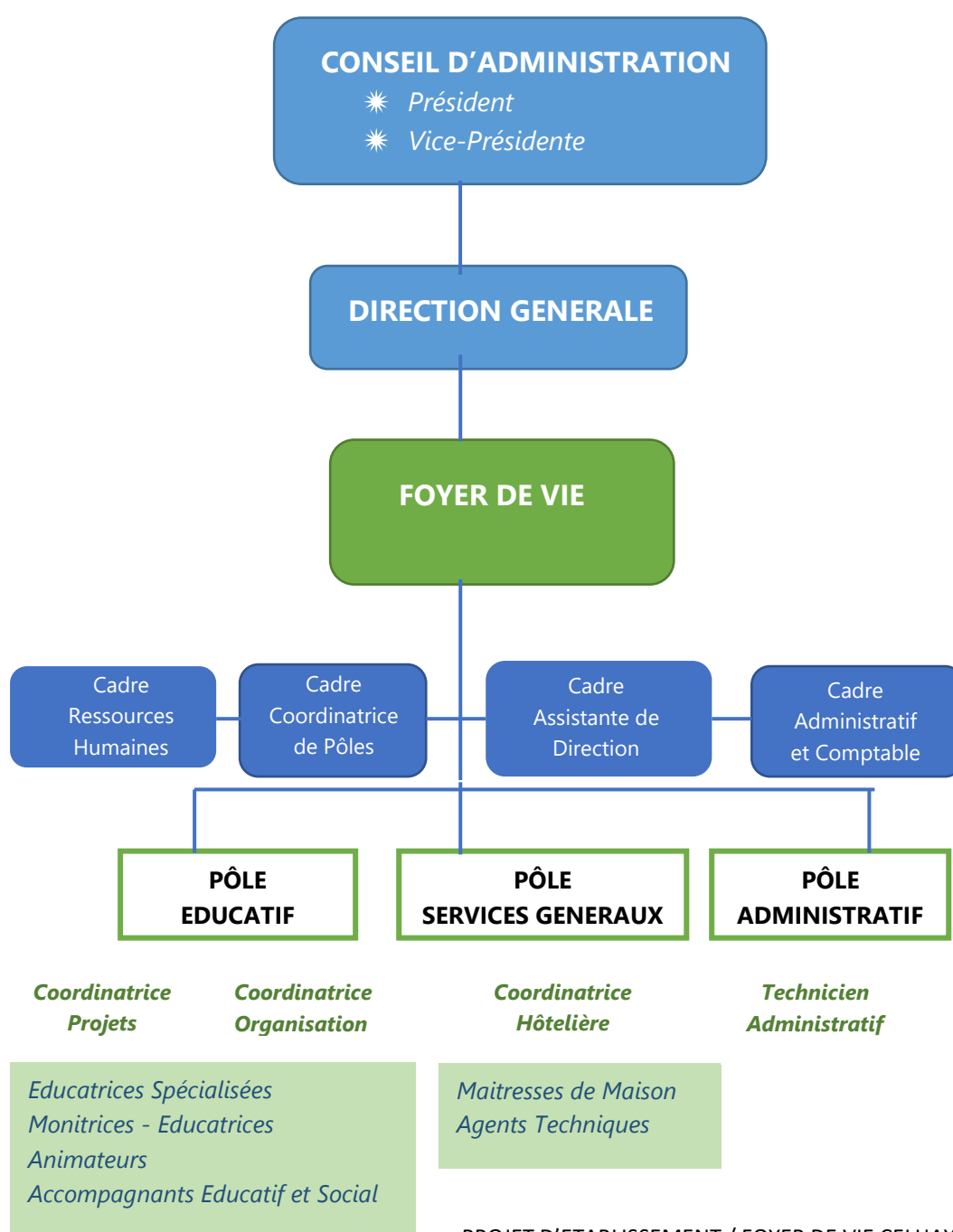
En lien de proximité avec le Conseil d'Administration, cette « Direction élargie » permet une réactivité d'action quant aux projets à impulser et les décisions à prendre.

Cette politique s'articule autour de grands axes tels que :

- La Formation,
- Les entretiens professionnels,
- La mobilité,
- La prévention des risques.

En pilotant une équipe de Cadres, le Directeur Général peut ainsi fixer des objectifs, contrôler des résultats, et avoir ainsi une démarche d'écoute active pour mieux gérer et accompagner les professionnels.

Déléguer et Animer, deux maîtres mots pour un management bienveillant.



Zoom sur le management de la santé et de la sécurité au travail

Depuis la loi du 31 décembre 1991, « l'entreprise employeur » doit évaluer les risques professionnels liés à l'activité de ses salariés et collaborateurs, et ainsi assurer leur santé et leur sécurité au travail. Elle a le devoir de protéger leur santé physique et psychique, et, pour ce faire, de prendre toutes les mesures raisonnables pour éviter toute atteinte à leur santé sur leur lieu de travail.

Dans un établissement tel que le foyer de vie, en raison de la dépendance physique et psychique des résidents, les contraintes pesant sur les professionnels sont fortes et nécessitent une attention particulière de la part de l'employeur. Ce dernier doit s'assurer que les professionnels sont en capacité de travailler, de manière globale, auprès de personnes vulnérables, tout en veillant à prévenir les situations de harcèlement et de conflits au travail, susceptibles d'avoir des conséquences néfastes sur leur équilibre et leur bien-être.

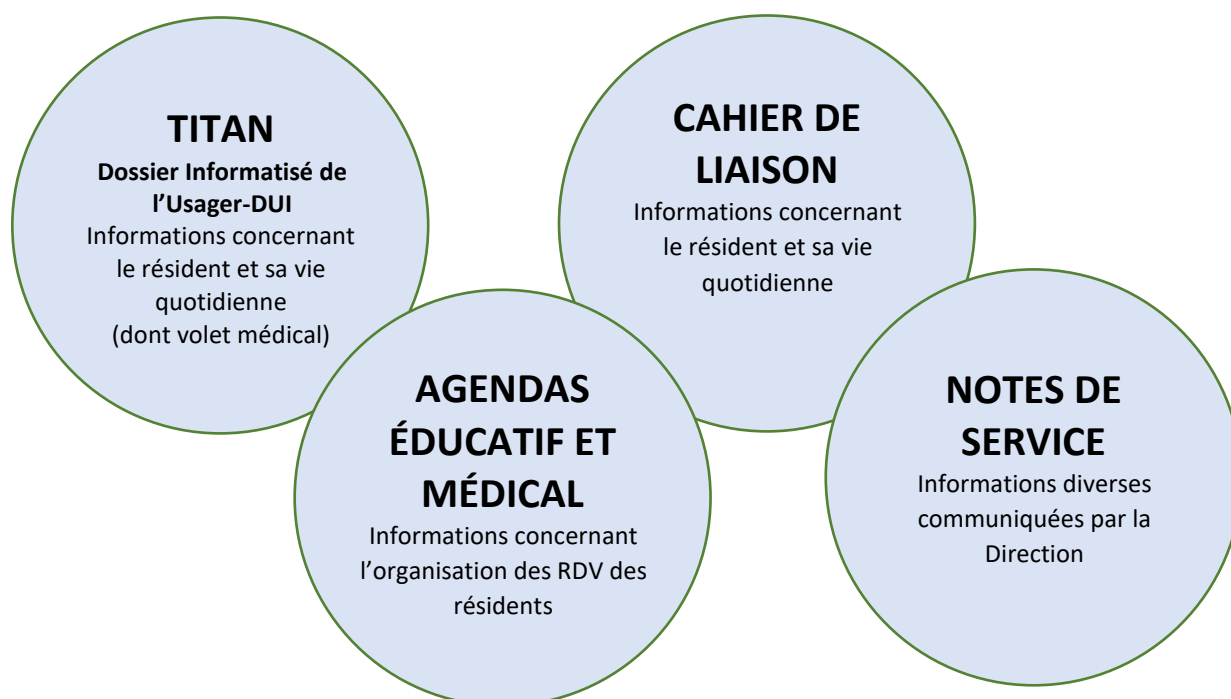
Dans le cadre de la démarche qualité et des fiches actions propres aux situations qui ont été identifiées, l'Association a régulièrement mis en place des actions de formation et des procédures, visant à préserver l'intégrité physique et la santé mentale des professionnels. Améliorer l'environnement de travail, c'est aussi diminuer les conséquences préjudiciables pour le salarié, liées à un accident ou à une maladie.

La mise en place de ce nouveau projet d'établissement a également pour objectif d'améliorer l'environnement professionnel de l'équipe accompagnante, avec l'appui de la Direction générale, des cadres coordinateurs, des différentes instances représentatives du personnel et des partenaires de la santé au travail.

Les temps et outils de communication pour un accompagnement coordonné

Au sein du Foyer de Vie, un ensemble de professionnels intervient auprès d'une même personne, à tout moment et à toute heure. Afin d'appuyer une bonne coordination entre ces différents acteurs, la communication est une préoccupation de tous les instants et s'appuie sur des outils et des temps bien spécifiques pour un partage d'informations pertinentes, éviter les malentendus et garantir la continuité et la cohérence de l'accompagnement.

Les outils pour une communication et une information partagée



Les temps de communication, de réunions et d'échanges

Les réunions et échanges pour communiquer à l'échelle du Foyer de Vie				
Types de rencontre	Objectif	Participants	Périodicité	Traces
Réunion avec le DG	Informar les salariés sur différents sujets relatifs au FDV et à l'actualité du secteur	DG Coordinatrice de Pôles Équipe Éducative	A la demande du DG en fonction de l'actualité	Compte Rendu de réunion
Réunions de l'équipe de Direction	Traiter les questionnements autour de la gestion / organisation de la structure	DG Coordinatrice de Pôles Responsable des ressources humaines	Hebdomadaire	
Réunion organisation	Organisation de la semaine à venir	Coordinatrice de Pôles Coordinatrice Hôtelière Coordinatrices Organisation	Hebdomadaire	Fiche d'organisation journalière Fiches Transports, effectifs
Réunion thématique	Échanger et rechercher des solutions sur une problématique concernant les usagers, l'organisation	Coordinatrice de Pôles Équipe Éducative	Hebdomadaire	Compte Rendu de réunion
Réunion Projet Personnalisé	Formalisation du Projet Personnalisé du résident	Coordinatrice de Pôles Coordinatrice Projet Personnalisé Équipe Éducative dont Référent	Annuelle	Projet Personnalisé
Transmissions	Assurer la continuité de l'accompagnement	Équipe Éducative + IDE	Trois par semaine	Titan
Les réunions pour communiquer avec les partenaires / intervenants				
Rencontres / réunions avec des partenaires et intervenants	Organiser les modalités des interventions (objectifs, périodicité, participants)	Professionnels concernés Coordinatrice de Pôles Partenaire / Intervenant	Mise en œuvre du partenariat / de l'intervention et points d'étapes / évaluation	Compte Rendu de réunion
Rencontres / réunions avec des établissements sociaux et médico-sociaux	Organiser les conditions pour garantir la continuité du parcours des résidents	Coordinatrice de Pôles Coordinatrice « Projet Personnalisé » Partenaire / Intervenant	Mise en œuvre du partenariat / de l'intervention et points d'étapes / évaluation	Compte Rendu de réunion
Réunions avec les partenaires institutionnels (ARS, CD64)	Point sur les évolutions du secteur et sur le Foyer de Vie Celhaya	DG	Au regard de l'actualité	Compte Rendu de réunion

Les réunions pour communiquer à l'échelle associative				
Types de rencontre	Objectif	Participants	Périodicité	Traces
Réunion avec la Vice-Présidente du CA et le DG	Informar les salariés des orientations fixées par la Gouvernance Associative	Vice-présidente du CA – DG Coordinatrice de Pôles Équipe Éducative	2 à 3 fois par an, à l'issue des Conseils d'Administration	Compte Rendu de réunion
Assemblée Générale	Dresser le bilan de l'année écoulée	Membres de l'Association Salariés Familles et résidents	Annuelle	Procès-Verbal de l'AG Photos
Les réunions avec les résidents				
Types de rencontre	Objectif	Participants	Périodicité	Traces
Réunion des résidents	Informar sur les activités de la semaine, les rdv et les effectifs	Résidents en hébergement et accueil de jour Personnel éducatif	Hebdomadaire	Titan
Entretien Projet Personnalisé	Définir et évaluer les objectifs à atteindre avec le résident. Évaluer son bien-être	Un résident ainsi que son référent et co-référent Coordinatrice Projet Personnalisé	Annuel	Projet personnalisé
Rencontre Famille	Recueillir leurs attentes, co construire et présenter le projet	Coordinatrice projet Référénts	Annuel	Projet personnalisé
CVS	Améliorer le quotidien des résidents	Membres élus du CVS selon la législation	3 fois par an	Relevé des conclusions Rapport d'activité annuel

Il convient de souligner que les échanges entre les professionnels du pôle administratif et comptable, les résidents et leurs représentants légaux sont quasi quotidiens. Ces communications portent sur diverses informations concernant les résidents, et l'assistance des familles dans leurs démarches administratives, que ce soit lors de rencontres en personne, ou par téléphone, email ou courrier.

Le soutien aux équipes

Le management de proximité instauré au quotidien a pour objectif de donner une pleine assurance aux professionnels pour agir dans un environnement sécurisé et trouver les instances pour échanger sur les problématiques qu'ils rencontrent. Les cadres assurent une permanence via des astreintes permettant d'assurer une permanence téléphonique 24h/24 au personnel en cas d'incidents, d'accidents, maladies, et tout autre évènement indésirable, de garantir la continuité décisionnaire et hiérarchique de l'établissement 24h/24 en vue d'assurer la sécurité et le bien-être des résidents et enfin d'assister les personnels en difficultés dans l'exercice de leur travail.

En 2024, l'association Celhaya s'est dotée d'une Responsable des Ressources Humaines pour renforcer la complémentarité de l'équipe de Direction, déjà formée par le Directeur Général et la Coordinatrice de Pôles. Cette Direction nouvelle version gère les ressources afin de répondre aux besoins de l'établissement et à ses missions, tout en alliant une logique de gestion des parcours professionnels.

UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Le Foyer de Vie est piloté par une Direction ayant la volonté de faire vivre une logique d'amélioration continue pour répondre aux défis du quotidien tout en favorisant l'épanouissement des collaborateurs et l'efficacité organisationnelle.

L'accompagnement des compétences et de leur évolution

La politique formation

En collaboration étroite avec OPCO Santé, est élaboré annuellement un plan de développement des compétences, fruit d'une analyse partagée avec les salariés lors de l'entretien professionnel, pour des initiatives formation qui concilient les aspirations et besoins du Foyer de Vie (formations réglementaires inhérentes au fonctionnement de tout ESMS) et ceux des professionnels.

Une veille et le partage de ressources

En complément du plan de développement des compétences, un espace ressources dématérialisé est accessible pour alimenter en continu la dynamique d'information, de réflexion et d'accompagnement de l'équipe pluri professionnelle sur des thématiques clés. Le contenu de cette « médiathèque maison », traite notamment des thématiques telles que :

- ↳ Les dynamiques d'accompagnement des personnes accompagnées et accueillies,
- ↳ Des écrits fondateurs (Loi 2002-2, Livre Blanc du travail social 2023, ...),
- ↳ Des éléments repères relatifs aux bonnes pratiques et à l'évolution du secteur social et médico-social (Séraphin-PH, fiches bonnes pratiques de l'HAS, ...).

Cet ensemble contribue à maintenir un regard objectif sur la réalité et l'évolution des besoins des personnes pour préfigurer des formes d'adaptation de l'offre d'accompagnement du Foyer de Vie.

L'évolution numérique du Foyer de vie

Le Dossier Usager Informatisé (DUI) centralise l'ensemble des informations qui concernent la personne en situation de handicap et son parcours de santé et de vie. Ce dossier unique comprend un volet administratif, un volet médical et un volet lié à l'accompagnement de la personne.

Le Foyer de Vie, étant déjà doté du logiciel TITAN, va bénéficier du programme SONS, un programme de financement du « numérique en santé ». Il permettra d'acquérir en 2025 :

- La nouvelle version de ce logiciel métier, sécurisant ainsi l'échange et le partage de données de santé tout en garantissant l'interface avec Mon Espace Santé,
- Des tablettes facilitant l'accès et l'utilisation du plus grand nombre des professionnels.

La Démarche qualité

Le Foyer de Vie place les résidents et leurs besoins au cœur de sa mission. La démarche qualité déjà ancrée, vise à garantir que chaque résident bénéficie d'un accompagnement adapté, respectueux de ses droits et en adéquation avec ses attentes. L'évolution du dispositif

d'évaluation représente une opportunité de renouveler cet engagement en prenant en compte les recommandations de bonnes pratiques professionnelles et standards les plus récents.

Le passage d'un dispositif d'évaluation qualité vers le nouveau cadre posé par l'HAS marque une étape importante pour le Foyer de Vie. Cette transition, loin d'être une simple mise en conformité, s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et sera menée de manière progressive et concertée, à partir de 2025, afin de préparer l'échéance qui se pose en 2027.

La politique de prévention et de lutte contre la maltraitance

Une culture de la bientraitance

L'équipe pluri professionnelle est régulièrement sensibilisée à la notion de bientraitance institutionnelle et à la prise de conscience des situations de maltraitance auxquelles un résident pourrait être exposé, ce qui lui permet de mieux le protéger.

Si la bientraitance est la « culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'un établissement ou d'un service. Elle vise à promouvoir le bien-être de l'usager en gardant présent à l'esprit le risque de maltraitance »², il est rappelé en particulier que la maltraitance désigne tout acte ou omission qui a pour effet de porter atteinte, que ce soit de manière volontaire, ou involontaire aux droits fondamentaux, aux libertés civiles, à l'intégrité corporelle, à la dignité, au bien-être général et d'une personne, et toutes situations auxquelles celle-ci ne consent ou ne peut consentir valablement, du fait de sa vulnérabilité.

Le Foyer de Vie a mis en place un plan de développement de la bientraitance qui s'applique à la mise en œuvre de besoins essentiels de la personne. Ce plan traite également des domaines de la communication et de la réalisation de soi en préconisant pour chaque item, des règles de bonnes pratiques professionnelles.

La question de la bientraitance occupe une place centrale dans la démarche qualité du Foyer de vie. Elle est questionnée régulièrement par la participation des personnels à des formations ou colloques sur ce thème. Un protocole de signalement et de traitement des situations de maltraitance est à disposition du personnel.



Notre source d'inspiration :

« Bientraitance et gestion
Des signaux de maltraitance
En établissement ».
- HAS octobre 2024 -



Notre repère juridique :

Loi n° 2022-140 du 7 février 2022 – article 23,
article L119-1 du CASF, instituant une
définition législative de la maltraitance
En ESMS

² HAS - Manuel d'évaluation de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux - mars 2022

Extrait du règlement de fonctionnement du Foyer de Vie en matière de prévention de la violence et de la maltraitance

Les personnels ont l'obligation de dénoncer les faits de maltraitance dont ils ont connaissance, selon les modalités élaborées applicables dans le cadre de la démarche qualité et le registre de signalement « maltraitance – situations à risques ».

Les personnels qui dénoncent tout acte susceptible d'être qualifié de maltraitance sont protégés conformément à la législation en vigueur.

La Direction donnera les suites appropriées à tout acte éventuel de maltraitance physique, psychique ou morale, matérielle et financière, de négligence active ou passive dont elle pourrait avoir connaissance, en s'appuyant en particulier sur les recommandations de la Haute Autorité de Santé, des dispositifs mis en place par les Services du Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques (réseau ALMA) et des préconisations de l'Agence Régionale de Santé.

Le traitement des événements indésirables

Au Foyer de Vie, tout événement indésirable fait l'objet d'une information à la Coordinatrice de Pôles ou au Directeur Général. L'objectif est d'obtenir les clés de compréhension de l'événement pour mettre en œuvre des mesures pouvant concerner directement la personne accompagnée ou bien une problématique liée à l'infrastructure et au matériel (fuite d'eau, coupure d'électricité, ...). Tout événement indésirable est retranscrit et consigné sur le logiciel Titan.

Dans le cas d'un événement indésirable grave, le Foyer de Vie doit procéder à sa déclaration au Conseil Départemental (dysfonctionnement grave), à l'Agence Régionale de Santé (lorsqu'il est associé aux soins et dans les cas suivants : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/signaler-un-evenement-pouvant-avoir-un-impact-sur-la-sante-de-la-population>).

Enfin les résidents et leurs représentants légaux sont informés, notamment via le livret d'accueil, qu'ils peuvent **faire appel à une personne qualifiée**, conformément à l'article L311-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, en vue de les aider à faire valoir leurs droits, choisie à partir d'une liste établie conjointement par le représentant de l'État dans le département, le directeur général de l'Agence Régionale de Santé et le président du Conseil Départemental (<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/personnes-qualifiees-2>).

Notre capacité à faire face à des situations complexes : l'expérience de la crise COVID

La crise sanitaire liée à la COVID-19 a représenté un défi sans précédent pour les établissements médico-sociaux, et le Foyer de Vie n'a pas fait exception. Cette période a mis à l'épreuve sa capacité d'adaptation et d'innovation pour répondre aux injonctions de l'Agence Régionale de Santé (ARS) tout en garantissant la sécurité et le bien-être des résidents et des professionnels.

Une réinvention du quotidien pour préserver le bien-être des résidents par :

- La création de nouvelles activités internes : Face à la suspension des sorties et des activités extérieures, l'équipe a développé des ateliers créatifs, ludiques et éducatifs adaptés au contexte sanitaire,
- La mise en place de solutions numériques : Pour compenser l'isolement, le foyer a introduit des outils numériques permettant aux résidents de rester en contact avec leurs familles via des appels vidéo et des messages,
- Le renforcement de l'écoute et du soutien psychologique : Les équipes ont multiplié les temps d'échange pour répondre aux inquiétudes et aux besoins émotionnels des résidents et notamment le fait de ne plus être en contact avec les résidents en accueil de jour.

Une mobilisation de tous les instants des professionnels :

- Mise en place d'une Cellule COVID composée de la vice-présidente du CA, du directeur général, de la coordinatrice de pôles, de l'IDEC et d'un membre du CSE, cette instance se réunissaient toutes les semaines pour définir les protocoles sanitaires,
- Adaptation des plannings et des rôles : Les équipes ont su faire preuve de flexibilité pour pallier les absences et répondre aux nouvelles exigences sanitaires,
- Formation express aux protocoles sanitaires : Des sessions de sensibilisation ont permis aux professionnels d'acquérir rapidement les compétences nécessaires à la gestion de la crise,
- Solidarité et créativité : L'esprit d'équipe a été renforcé, avec des initiatives spontanées pour soutenir les résidents et leurs collègues.

Une expérience sur laquelle capitaliser pour ouvrir des perspectives pour le Foyer de Vie en termes d'organisation et d'accompagnement :

- Amélioration des outils numériques : l'introduction d'outils digitaux pour les communications a prouvé leur utilité, même au-delà de la crise,
- Renforcement des protocoles et de la prévention : l'expérience a permis de formaliser des procédures plus robustes pour faire face à de futures crises sanitaires,
- Valorisation des compétences des équipes : les efforts déployés ont mis en lumière la capacité d'adaptation et la créativité des professionnels, renforçant la dynamique collective.

La crise COVID a été une épreuve, mais aussi une opportunité pour le Foyer de Vie de démontrer l'engagement de l'établissement à garantir la sécurité, le bien-être et l'épanouissement des résidents, même dans les situations les plus complexes.

LES RELATIONS DU FOYER DE VIE AVEC LE TERRITOIRE

Les repères et feuilles de route du territoire

Le Foyer de Vie Celhaya s'inscrit pleinement dans les différentes feuilles de route élaborées sur le territoire néo aquitain tels que Projet Régional de Santé (PRS) 2018-2028 et plus localement le Schéma Autonomie des Pyrénées Atlantiques.

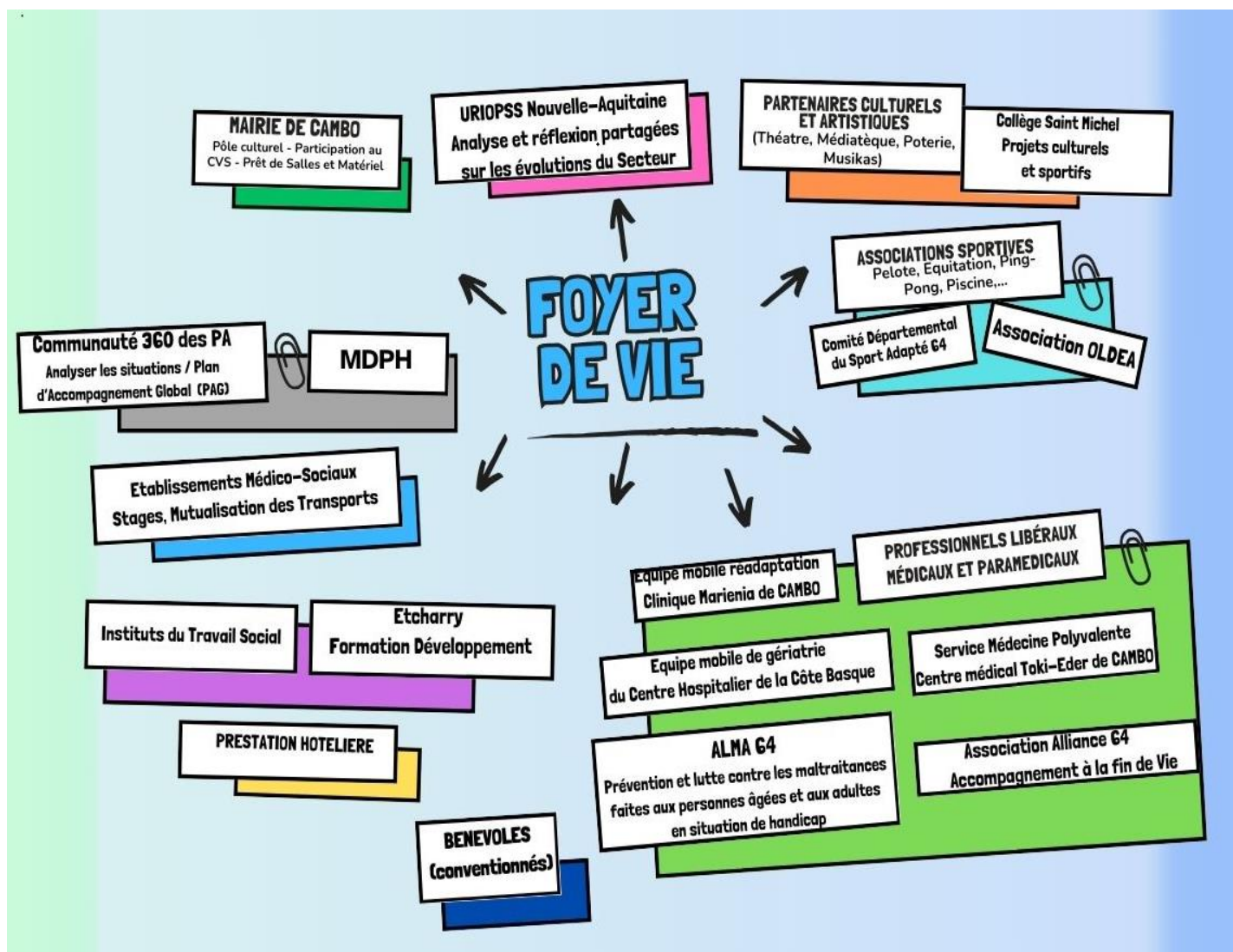
Si ce nouveau Schéma Autonomie - auquel l'établissement a contribué en participant à des ateliers thématiques - vient d'être finalisé et rendu public, le Foyer de Vie, et plus globalement, l'Association Celhaya se sont donnés comme guides et repères les principaux axes de travail de la mouture 2019-2023 lors de l'élaboration de ce projet d'établissement :

- Prévenir la perte d'autonomie et travailler le lien social,
- Faciliter le parcours des usagers, le quotidien des aidants et le travail des professionnels,
- Adapter l'offre d'accompagnement aux besoins des publics et des territoires.

Nos partenaires et notre réseau

L'équipe pluridisciplinaire, constituée des différents métiers nécessaires aux besoins identifiés du résident, s'inscrit dans un principe de fonctionnement en réseau, en particulier avec les partenaires que représentent le secteur psychiatrique, les établissements de santé, les centres de formation et de recherche, les collectivités et autres associations.

Le Foyer de Vie s'appuie sur un réseau et des partenariats diversifiés pour offrir un accompagnement global, enrichi et adapté aux besoins des parcours des résidents. Ces collaborations prennent corps à l'échelle de la commune, mais également sur des niveaux départemental et régional. Elles sont construites avec des acteurs institutionnels, associatifs, des professionnels, permettant de renforcer l'efficacité des actions tout en favorisant l'inclusion des personnes accompagnées dans leur environnement social.



Ces collaborations enrichissent les parcours des résidents tout en consolidant le maillage territorial des acteurs médico-sociaux, dans une logique d'amélioration continue et d'innovation sociale.

NOTRE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Lors de notre Assemblée Générale 2024, le nouveau Projet Associatif a été présenté aux membres de l'Association et soumis pour avis aux adhérents, lesquels l'ont adopté sans réserve.

Le présent Projet d'établissement du Foyer de Vie s'inscrit donc dans la continuité du Projet Associatif, version 2024-2030.

Quelles perspectives ?

Le rapport moral qui s'appuyait sur les conclusions des deux instances que représentent la Conférence Nationale du handicap et la publication du Livre Blanc du Travail Social, mettaient en exergue la situation complexe à laquelle le secteur Médico-Social en général, et notre Association en particulier, doivent faire face.

Comment élaborer des perspectives d'évolution, quand nous ne disposons d'aucune vision claire y compris et surtout en termes de financements.

Quel devenir ?

Quand les Conseils Départementaux sont à la peine, et les Services de l'Etat dans une incertitude confirmée !

OUI le Secteur Médico-Social est en tension et ne peut faire l'économie de la crise qui atteint de plein fouet les plus vulnérables d'entre nous. Alors de grands projets, sûrement pas, les financements ne seraient pas au rendez-vous, mais « malgré des vents contraires » rester déterminés pour mettre en place des stratégies pour répondre à ces nouveaux défis, et continuer :

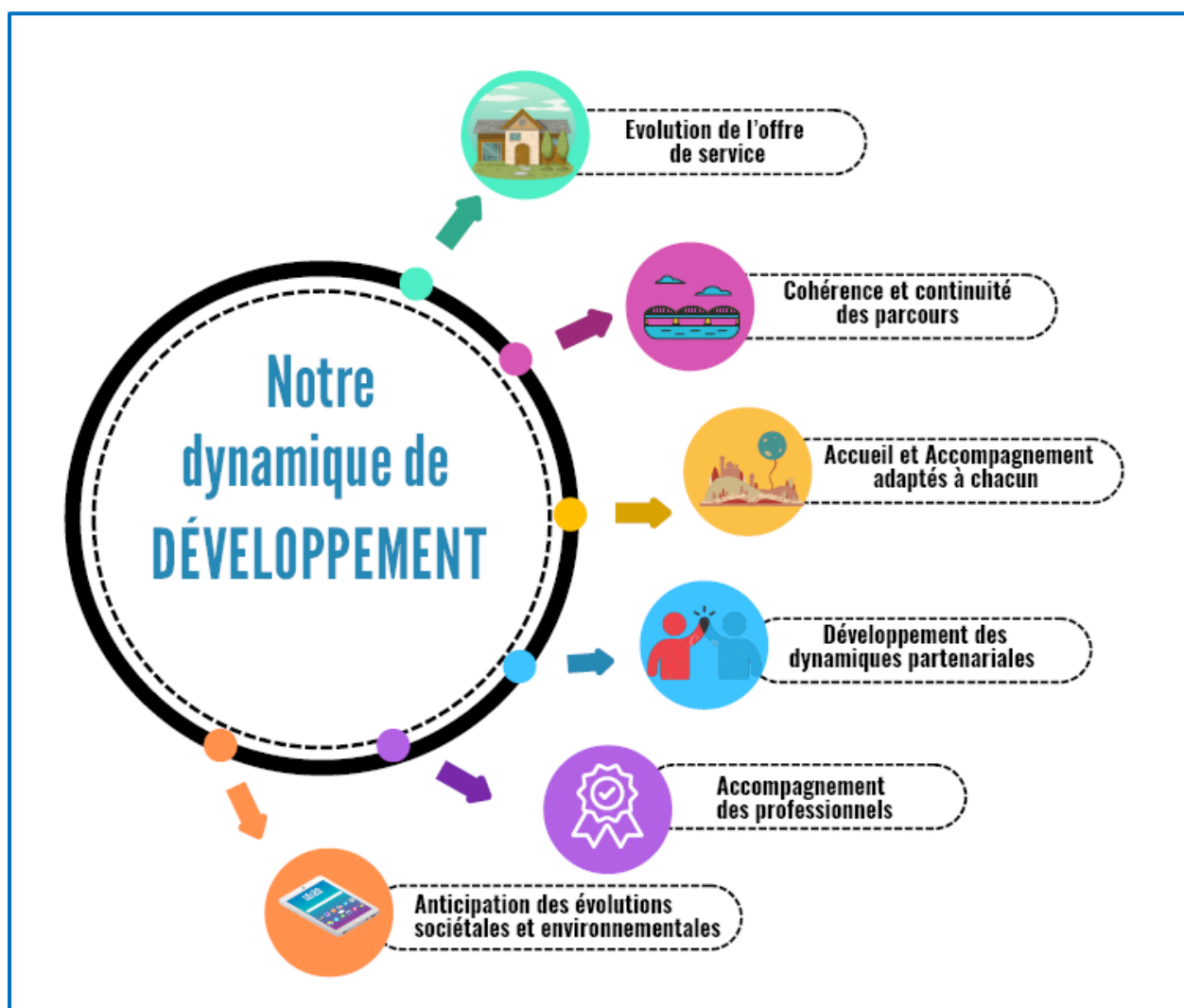
- A s'engager face aux défaillances constatées,
- A agir pour que nos structures soient de véritables lieux de vie dignes, pour les Personnes accueillies.

Quelques pistes :

- ✓ Faire évoluer l'offre de service, afin de s'inscrire dans une logique de réponses accompagnées pour tous, en développant les expériences tel que l'Espace inclusif Celhaykoborda, en s'appuyant sur le principe d'autodétermination,
- ✓ S'assurer de la cohérence et de la continuité des parcours de la Personne, en s'appuyant sur l'outil SERAFIN PH : optimisation du système de passerelles,
- ✓ Adapter nos compétences et renforcer notre dynamique partenariale dans l'accueil et l'accompagnement de chacun avec focus sur l'accueil temporaire,
- ✓ Développer et renforcer les dynamiques de partenariat avec notre environnement et les rendre accessibles,
- ✓ Accompagner les Professionnels à l'évolution et à l'adaptation de l'offre de service, en les impliquant et en les formant, pour ajuster leur pratique aux besoins des Personnes accompagnées, en tenant compte des Orientations Associatives et de la Commande Sociale,

- ✓ Anticiper les évolutions sociétales et environnementales pour adapter notre offre en favorisant l'accès des Personnes au Numérique, et en déployant le projet ESMS Numérique,
- ✓ Structurer la démarche d'amélioration continue de la qualité, et améliorer les supports de communication, et actualiser nos documents de référence.

Ce sont là quelques leviers qui s'appuient sur nos forces internes et permettront d'ajouter de la Qualité à notre offre de Services.



SYNTHÈSE

Ce projet d'établissement représente la traduction du fonctionnement et des orientations du Foyer de vie pour les cinq prochaines années. Il reflète la volonté Associative de s'engager dans le cadre de la démarche qualité, définie initialement par la loi 2002-2 du 2 janvier 2002. Il réaffirme notre engagement envers une politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité de notre accompagnement.

Les objectifs de cette démarche sont donc les suivants :

- Garantir la qualité de vie des personnes accompagnées en leur assurant un cadre de vie sécurisé,
- Être en conformité avec le cadre légal et réglementaire,
- Prévenir les risques de dysfonctionnement et améliorer les organisations,
- Valoriser les pratiques professionnelles en adoptant un mode de management participatif,
- Harmoniser les pratiques au bénéfice d'une coordination cohérente et efficiente, Inscrire l'établissement dans une dynamique territoriale.

Sa mise en œuvre se traduira par de nouvelles fiches actions relatives au nouveau CPOM que l'Association doit conclure avec le Conseil Départemental et l'ARS d'ici la fin de l'année 2025.

Ce sont autant de termes retenus, qui nourriront notre réflexion dans les actions que nous mènerons autour des personnes accompagnées, en lien avec nos financeurs, les élus et tous les acteurs du territoire.

ANNEXES

Annexe n°1 : Axe de développement 2025 - 2029

Axe de développement	Objectif Spécifique	Action	Mise en œuvre			
			Pilotes	Début Action	Échéance	Indicateurs
Structuration de la démarche d'amélioration continue de la qualité	Structurer la gouvernance qualité	Réunir le COPIL qualité et définir un calendrier de réunions	Directeur Général	Juin 2025	En continu	Calendrier réunions / CR réunions
	Réaliser un état des lieux des pratiques en impliquant les professionnels	A partir du référentiel de l'HAS, réaliser une autoévaluation séquencée par chapitre (la personne, les professionnels et la structure).	Coordinatrice de Pôles / référents qualité	Septembre 2025	1 ^{er} trimestre 2027	Référentiel complété
	Elaborer un plan d'amélioration continue	Définir les axes prioritaires et créer un plan d'action partagé	COPIL qualité		En continu	Plan validé et diffusé à l'équipe
	Mettre en place des outils qualité	Réactualiser le système documentaire et mettre en place un tableau de bord qualité	Directeur Général / Coordinatrice de Pôles	Septembre 2025	Décembre 2026	MAJ système documentaire
	Préparer l'évaluation externe	Planifier la démarche, informer les équipes, préparer et structurer la documentation nécessaire à l'évaluation	Directeur / Coordinatrice de Pôles / référents qualité	Janvier 2026	2 ^{ème} semestre 2027	Planning établi, supports prêts
Cohérence et continuité des parcours	Dynamique de passerelles : Favoriser une dynamique de parcours adaptée et individualisée	Identifier les besoins des résidents en termes d'évolution ou d'orientation à partir des projets d'accompagnement	Coordinatrice de Pôles / Coordinatrice projet	2025	En continu	Tableau de bord
	Dynamique de passerelles : Harmoniser les pratiques d'accompagnement	Réunions inter-structures pour échanger sur les pratiques professionnelles et créer une fiche de suivi inter-structure lors de la mise en place d'une passerelle	Coordinatrice de Pôles / Equipe éducative			CR réunions

Axe de développement	Objectif Spécifique	Action	Mise en œuvre			
			Pilotes	Début Action	Échéance	Indicateurs
	Renforcer l'accueil temporaire : Proposer un cadre rassurant dès l'arrivée du résident en répondant à ses besoins	Réaliser une fiche de recueil des besoins avant la mise en place de l'accueil temporaire. Créer un livret d'accueil simplifié en FALC	Coordinatrice de pôles / coordinatrice projet / Equipe éducative	2025	En continu	Documents finalisés
	Renforcer l'accueil temporaire : Renforcer le lien de confiance avec les familles	Proposer des modes d'accueil et d'hébergement en interne souples et adaptés au regard des besoins de la personne et de ses aidants	Directeur Général			Nbr de journées d'accueil temporaire / an
	Renforcer l'accueil temporaire : Optimiser l'organisation	Mettre en place un planning anticipé pour les accueils temporaires	Coordinatrice de pôles / Coordinatrices Organisation			
Accueil et accompagnement adapté à chacun	Favoriser le principe d'autodétermination dans nos accompagnements	Mettre en place des outils de communication adaptés (pictogrammes, tablettes, FALC ...)	Equipe éducative / Coordinatrice projet	2025		Documents transcrits en FALC
		Organiser des temps d'expression individuelle (entretiens réguliers avec les référents)	Equipe éducative		En continu	
		Mettre en place la RAE pour les résidents avec le référentiel RECTEC	Coordinatrice de Pôles	2028	Fin 2029	Nombre de personnels formés Nombre de résidents accompagnés
	SERAFIN – PH Sensibilisation et acculturation de l'équipe	Organiser des temps d'information auprès de l'équipe et diffuser des supports simplifiés	Directeur Général	1 ^{er} trimestre 2026		

Axe de développement	Objectif Spécifique	Action	Mise en œuvre			
			Pilotes	Début Action	Échéance	Indicateurs
	SERAFIN - PH Garantir une cohérence entre les prestations et les projets d'accompagnement	Revoir les outils d'élaboration du projet personnalisé en se référant à la nomenclature SERAFIN – PH	Coordinatrice de Pôles – Coordinatrice projet Educateurs spécialisés	2025	Fin 2025	Trame projet personnalisé révisée
Développement des dynamiques partenariales	Avoir une vision claire des dynamiques partenariales	Mettre à jour la cartographie des partenaires actuels (sanitaires, médico-social, culturel ...)	Coordinatrice de Pôles	Sept 2025		Cartographie réactualisée
		Recueillir les attentes des professionnels en interne	RRH			Entretiens annuels
	Nourrir une dynamique collective	Renforcer la coordination avec les structures de soins (notamment EMOG)	IDEC	2025	En continu	Convention de partenariat
		Mettre en place une évaluation du travail partenarial avec les IME	Coordinatrice de Pôles	Septembre 2026	En continu	Bilan évaluatif
		Pérenniser les projets de sensibilisation des plus jeunes au Handicap avec les établissements scolaires (collèges, écoles)	Equipe éducative	Février 2025	En continu	Journée partagée
Accompagnement des professionnels	Développer les savoirs et savoir-faire nécessaires à un accompagnement adapté.	Développer la professionnalisation des personnels éducatifs sur la thématique du vieillissement des personnes en situation de handicap	RRH	2026	Fin 2025	Plan de développement des compétences
Anticipation des évolutions numériques et environnementales	Déployer le projet ESMS numérique	Former des référents « Identité nationale de santé » Mener une réflexion sur la messagerie sécurisée	Directeur Général	2024	En continu	Nombre de personnes formées
		Créer un nouveau site internet pour une meilleure visibilité du foyer de vie	Directeur Général	2027		

Axe de développement	Objectif Spécifique	Action	Mise en œuvre			
			Pilotes	Début Action	Échéance	Indicateurs
	Favoriser l'accès des résidents au numérique	Organiser des ateliers pour recueillir les usages souhaités par les résidents (visio, jeux, musique, film ...)	Educateurs spécialisés	2025		
		Créer un espace numérique libre accès sur des temps dédiés avec accompagnement des éducateurs		1 ^{er} trimestre 2026		
	Développer une culture commune du développement durable au sein du foyer de vie	Sensibiliser les résidents au développement durable par le biais d'ateliers ludiques. Mettre en place de « Défis Ecolo » au sein de la structure	Educateurs spécialisés			

Annexe n°2 : Exemple de Fiche Action

FICHE ACTION	
Axe de développement : Cohérence et continuité des parcours	
Objectif Opérationnel : Renforcer l'accueil temporaire	
Constats	La loi de 2002-2, réaffirmée dans les orientations en matière de politique du handicap, encourage une offre souple et modulable, capable de s'adapter aux besoins évolutifs des personnes accompagnées. L'accueil temporaire s'inscrit pleinement dans cette logique de souplesse, d'adaptation et de soutien aux parcours de vie. Ces dernières années, nous observons une augmentation significative des demandes d'accueil temporaire, que ce soit pour faire face à des situations d'urgence, offrir un moment de répit aux familles, ou encore pour préparer une orientation à plus long terme. Au regard de ces besoins, il apparaît essentiel de renforcer et d'adapter notre dispositif. Cela constitue un enjeu majeur pour garantir un accompagnement réellement individualisé, souple et en phase avec les attentes des personnes et de leurs proches.
Objectifs spécifiques	✓ Proposer un cadre rassurant dès l'arrivée du résident en répondant à ses besoins ✓ Renforcer le lien de confiance avec les familles ✓ Optimiser l'organisation
Actions	⇒ Créer un livret d'accueil simplifié en FALC ⇒ Proposer des modes d'accueil et d'hébergement en interne souples et adaptés au regard des besoins de la personne et de ses aidants ⇒ Mettre en place un planning anticipé pour les accueils temporaires
Personnes ressources	Directeur Général Coordinatrice de Pôles / Pôle administratif Coordinatrices Organisation Equipe éducative
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de journées d'accueil temporaire / an

Annexe n°3 : Le DUERP au sein de l'Association

UN ENGAGEMENT POUR LA SECURITE ET LA SANTE AU TRAVAIL

Définition et obligation réglementaire :

Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) est un document incontournable en France, imposé à toutes les entreprises, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité. Institué par la loi du 30 décembre 2004, son objectif principal est de recenser et d'évaluer les risques professionnels auxquels les salariés peuvent être exposés dans le cadre de leur travail.

Le DUERP doit inclure plusieurs éléments essentiels :

- **Identification des risques** : une liste exhaustive des risques potentiels associés aux activités de l'entreprise, tels que les risques chimiques, physiques, ergonomiques et psychosociaux.
- **Évaluation des risques** : Une analyse approfondie de la gravité et de la probabilité de survenue de chaque risque identifié.
- **Mesures de prévention** : Des actions concrètes mises en place ou à envisager pour réduire ou éliminer ces risques.
- **Suivi et mise à jour** : Le DUERP doit être régulièrement mis à jour, notamment en cas de changement dans l'organisation du travail, des équipements ou des processus.

Le DUERP est un outil essentiel pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles, et il contribue à améliorer la santé et la sécurité des employés au sein de l'entreprise. Il doit être accessible à tous les salariés et peut être consulté par les représentants du personnel.

Une approche proactive au sein de l'Association CELHAYA :

Au sein de l'Association CELHAYA, le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) dépasse largement les exigences réglementaires. Il constitue un véritable levier pour la gestion de la santé et de la sécurité des employés.

Voici comment il se distingue :

Une organisation structurée pour la mise à jour du DUERP :

- Responsable identifié : une personne dédiée à la gestion du DUERP.
- Sollicitation régulière des salariés : implication des employés dans l'identification des risques
- Collaboration étroite avec le Comité Social et Économique (CSE) : un travail d'équipe pour garantir la pertinence des évaluations.
- Validation des mises à jour en CSE : assurer la transparence et l'adhésion des actions entreprises.

Des temps de révision systématiques :

- En CSE, lors des réunions de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)

Des moments de questionnement systématiques :

- Suite à un accident du travail
- Après une inspection du CSE
- Lors de l'acquisition d'un nouveau matériel ou d'une nouvelle procédure de travail
- Lorsqu'une alerte est remontée au CSE

Un outil performant :

- Facilité d'utilisation : interface intuitive
- Mise à jour rapide : processus simplifié pour intégrer de nouvelles données
- Intégrant les recommandations de la CARSAT et de l'INRS
- Analyse multidimensionnelle : évaluation des risques selon plusieurs critères : catégorie de risque, structure, profession, période, etc
- Inclusion des accidents du travail : prise en compte des incidents survenus pour une meilleure prévention.

Cette approche proactive garantit non seulement la conformité, mais aussi une amélioration continue des conditions de travail. En plaçant la santé et la sécurité des employés au cœur de ses préoccupations, l'Association CELHAYA s'engage à créer un environnement de travail sûr et sain pour tous.

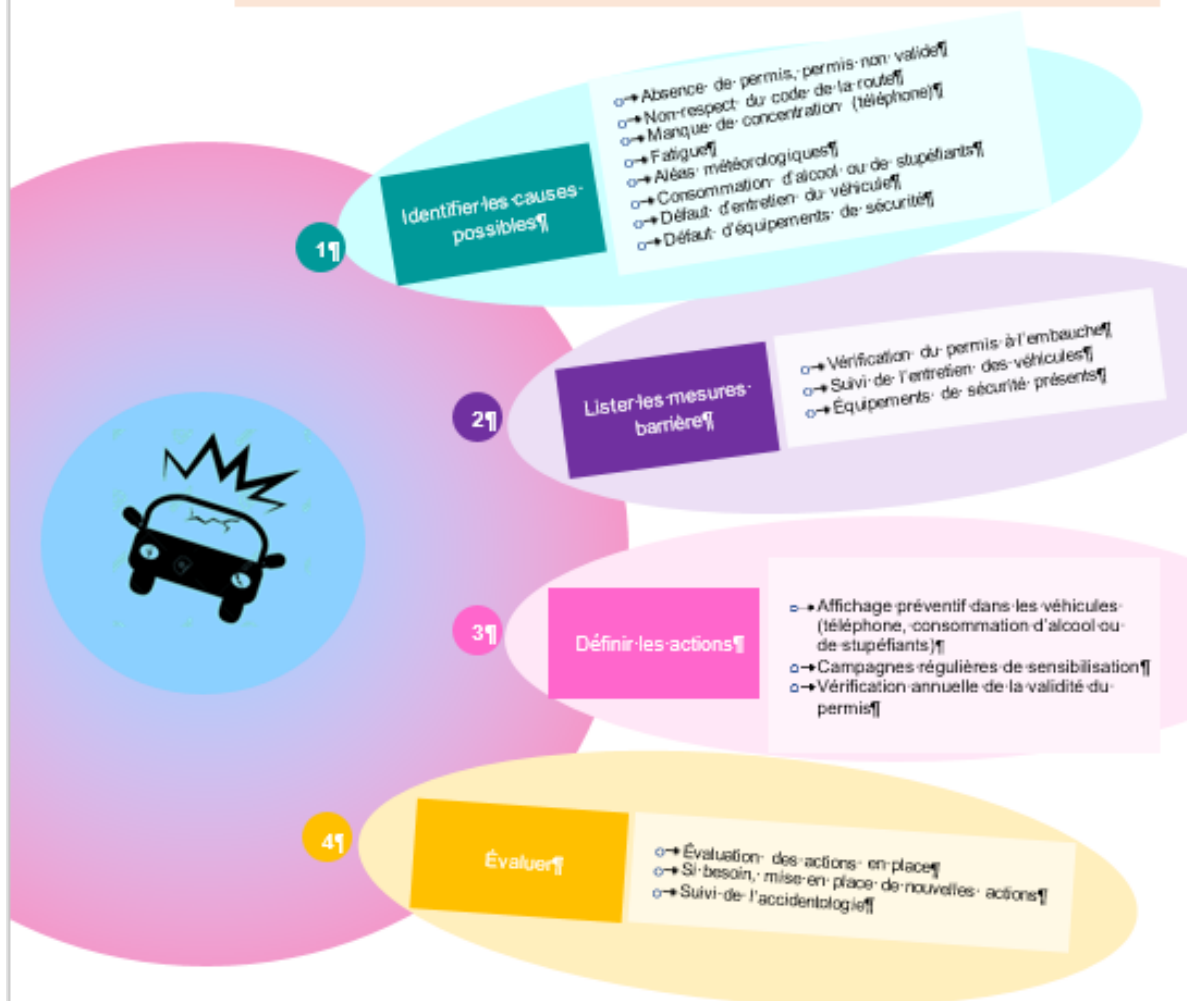
Un exemple d'analyse de risque au sein du Foyer de Vie° :

LE RISQUE ROUTIER

Le risque routier est un risque professionnel à part entière, il constitue la première cause de décès au travail. L'anticiper c'est éviter des conséquences dramatiques pour les collaborateurs de l'entreprise et l'entreprise elle-même. Sur la route, deux risques guettent les collaborateurs conducteurs :

- o Le « risque sortie » pour les collaborateurs qui se déplacent dans le cadre de leur activité professionnelle.
- o Le « risque trajet » pour les collaborateurs qui se déplacent de leur lieu de travail à leur domicile ou inversement.

Une démarche **structurée**, **proactive** et **continue** en 4 étapes :



SOMMAIRE

MOT DU DIRECTEUR	3
L'ASSOCIATION DANS SON ENVIRONNEMENT	5
LES ENJEUX DU PROJET ASSOCIATIF : IDENTITÉ ET VALEURS	6
LES VALEURS FONDAMENTALES DE CELHAYA.....	6
DÉFINITION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT.....	7
PROCÉSSUS D'ÉLABORATION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT	7
POUR UNE POLITIQUE DE PASSERELLES	10
LE FOYER DE VIE : UNE ENTITÉ FORTE	11
Un établissement au cœur du Pays Basque	11
Un établissement en mouvement	11
Ses missions et son cadre juridique	11
LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES : des citoyens en attente de reconnaissance et d'expériences de vie....	13
Les profils des personnes accueillies et leur parcours	14
Le processus d'admission	14
Un instantané des résidents du Foyer de Vie Celhaya au 31 décembre 2024	16
Un zoom sur le phénomène du vieillissement	18
Il est important de préciser que le foyer de vie n'a pas vocation à assurer un accompagnement à la fin de vie, les passerelles avec le Foyer d'Accueil Médicalisé sont donc indispensables pour veiller à une continuité de parcours.....	18
Veiller à garantir une continuité de parcours	18
UN ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ POUR RESPECTER LA SINGULARITÉ DE CHACUN	19
Accompagner avec humilité et dans un esprit d'ouverture.....	19
Gérer au mieux les contradictions.....	19
Tendre vers un accompagnement à l'autodétermination	20
Mobiliser les opportunités associatives via les passerelles.....	21
Collaborer avec les familles	22
Le projet personnalisé ou comment concilier besoins, attentes et perspectives	24
Les besoins et attentes des résidents du Foyer de Vie Celhaya	24
Notre approche des besoins à l'aune de SERAFIN-PH.....	25
Le processus d'élaboration du projet personnalisé.....	27
Les prestations d'accompagnement / Nos compétences établissement	28
Nos prestations retranscrites dans la nomenclature SERAFIN-PH	28
Les axes d'accompagnement – L'accompagnement déployé au quotidien	30
La bientraitance et le respect des droits et libertés en guise de fil rouge.....	30
Donner rythmes et repères	31

Les temps forts de la vie quotidienne : des terrains de jeu, d'expression, et d'apprentissage.....	35
Un zoom sur les activités à caractère sportif.....	37
Un zoom sur les activités d'Art Plastiques.....	38
L'éducation gustative, le rapport à la nourriture et la gourmandise	39
Garantir des espaces privés et l'intimité du résident.....	39
Restaurer l'estime et l'image de soi	40
La vie affective amoureuse et sexuelle.....	40
Les Soins Infirmiers.....	42
L'espace inclusif Celhaykoborda ou comment concilier innovation et évolution de l'offre de service	43
Découvrir et investir sur le territoire	44
UNE ORGANISATION ET DES MOYENS AU SERVICE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES	45
Notre organisation et nos moyens retranscrits dans la nomenclature SERAFIN-PH.....	45
Les moyens matériels au service des résidents	46
Les infrastructures	46
La restauration	48
La lingerie	48
L'entretien des espaces de vie	48
Les transports.....	48
Les professionnels et compétences mobilisées	49
Les rôles et fonctions spécifiques.....	50
Les fonctions d'accompagnement et de soins	50
Les fonctions « services généraux »	50
Les fonctions de coordination	51
Les fonctions administratives et comptables	51
Les fonctions de management	52
Les temps et outils de communication pour un accompagnement coordonné.....	55
Les outils pour une communication et une information partagée.....	55
Les temps de communication, de réunions et d'échanges	56
Le soutien aux équipes.....	57
UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE	59
L'accompagnement des compétences et de leur évolution.....	59
La politique formation.....	59
Une veille et le partage de ressources	59
L'évolution numérique du Foyer de vie.....	59
La Démarche qualité.....	59
La politique de prévention et de lutte contre la maltraitance	60

Une culture de la bientraitance	60
Le traitement des événements indésirables	61
Notre capacité à faire face à des situations complexes : l'expérience de la crise COVID	62
LES RELATIONS DU FOYER DE VIE AVEC LE TERRITOIRE.....	63
Les repères et feuilles de route du territoire	63
Nos partenaires et notre réseau.....	63
NOTRE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT	65
Annexe n°1 : Axe de développement 2025 - 2029	71
Annexe n°2 : Exemple de Fiche Action	75
Annexe n°3 : Le DUERP au sein de l'Association	76